

Projet du champ éolien du Mont Oiseau

Commune de Baigneaux

Département de l'Eure-et-Loir (28)



Cahier de photomontages

Mars 2026



**AEPE
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

66, rue du Roi René
49 250 LA MÉNITRÉ

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr

SOMMAIRE

Méthodologie de réalisation des photomontages	4
Tableau récapitulatif des photomontages	6
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée	10
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée	11
Localisation des photomontages aux abords de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)	12
Comparaison de variantes	13
Les variantes comparées	14
Localisation des photomontages utilisés pour la comparaison de variantes	15
Comparaison de variante - Pm 08 - Depuis la RD 109, au niveau du château de Goury et de l'entrée nord-est du hameau	16
Comparaison de variante - Pm 10 - Depuis la RD 19, en entrée nord-est de Baigneaux.	18
Comparaison de variante - Pm 13 - Depuis la RD 19, en entrée sud-ouest de Lumeau	20
Comparaison de variante - Pm 16 - Depuis la RD 10 en sortie sud-est de Tillay-le-Péneux	22
Comparaison de variante - Pm 18 - Depuis la RD 118, en entrée nord de Villeprévost	24
Comparaison de variante - Pm 22 - Depuis la RD 2020, en sortie nord-ouest d'Artenay.	26
Présentation des photomontages avec la variante retenue	29
Pm 01 - Depuis la sortie sud de Baigneaux	30
Pm 02 - Depuis la sortie sud de Champdoux.	34
Pm 03 - Depuis l'intersection entre les RD 3.9 et 109-5 au nord d'auneux	38
Pm 04 - Depuis le bourg de Baigneaux.	42
Pm 05 - Depuis la sortie nord de Lumeau	46
Pm 06 - Depuis le bourg de Lumeau	50
Pm 07 - Depuis la sortie sud de Bazoches-les-Hautes	54
Pm 08 - Depuis la RD 109, au niveau du château de Goury et de l'entrée nord-est du hameau	58
Pm 09 - Depuis la sortie nord-ouest de Poupry	62
Pm 10 - Depuis la RD 19, en entrée nord-est du de Baigneaux	66
Pm 11 - Entrée nord-ouest de Goury	70
Pm 12 - Entrée nord-est de Bazoches-les-Hautes	74
Pm 13 - Depuis la RD 19, en entrée sud-ouest de Lumeau	78
Pm 14 - Depuis le pont de la RD 954, où l'A10 passe en dessous.	82
Pm 15 - Depuis l'entrée est de Poupry	86
Pm 16 - Depuis la RD 10 en sortie sud-est de Tillay-le-Péneux	90
Pm 17 - Depuis la sortie sud-ouest de Dambron	94

Pm 18 - Depuis la RD 118, en entrée nord de Villeprévost 98

Pm 19 - Depuis la sortie est de Loigny 102

Pm 20 - Depuis l'entrée nord-ouest de Loigny-la-Bataille 106

Pm 21 - Depuis la sortie ouest de Santilly 110

Pm 22 - Depuis la RD 2020, en sortie nord-ouest d'Artenay 114

Pm 23 - Depuis l'intersection entre les RD 927 et 118.2 au nord-ouest du projet 118

Pm 24 - Depuis l'intersection entre les RD 109 et 954 au nord du projet 122

Pm 25 - Depuis la sortie nord-est de terminiers 126

Pm 26 - Depuis l'intersection entre les RD 19.7 et 2020 130

Pm 27 - Depuis le Château de Villepion, en sortie nord du hameau 134

Pm 28 - Depuis l'entrée ouest de Terminiers 138

Pm 29 - Depuis la sortie sud de Germignonville 142

Pm 30 - Depuis la sortie nord-est de Sougy 146

Pm 31 - Depuis l'entrée sud de Villepion 150

Pm 32 - Depuis la sortie est d'Orgères-en-Beauce 154

Pm 33 - Depuis la sortie sud d'Allaines-Mervilliers 158

Pm 34 - Depuis la sortie sud d'Orgères-en-Beauce 162

Pm 35 - Depuis l'intersection entre les RD 12 et 354.1 au nord du projet 166

Pm 36 - Depuis la sortie est de Rouvray-Sainte-Croix 170

Pm 37 - Depuis la sortie sud de Janville 174

Pm 38 - Depuis la sortie nord de Chevilly 178

Pm 39 - Depuis la sortie est de Patay 182

Pm 40 - Depuis la sortie nord de Lignerolles 186

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

LA RÉALISATION DES PRISES DE VUE

Sur le terrain, les prises de vue sont réalisées de façon à traiter l'enjeu considéré. S'il s'agit par exemple d'évaluer la perception du parc éolien projeté depuis une route, alors il conviendra de se positionner sur les abords immédiats de cet axe ; autrement en se décalant outre mesure, le point de vue n'est plus représentatif. Le positionnement exact de la photographie peut faire l'objet d'une adaptation le cas échéant pour garantir une pertinence optimale (éviter la présence de masques temporaires au premier plan : maïs...).

Les photographies sont réalisées à l'aide d'un trépied, de façon à garantir l'horizontalité de la prise de vue et la qualité de l'assemblage panoramique, et d'un appareil photographique réflex numérique CANON 6D, équipé d'un objectif CANON EF 50 mm f/1.4 USM, soit une focale équivalente de 50 mm (capteur plein format), c'est-à-dire ce qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain et répond donc aux prescriptions des documents de cadrage. L'appareil photographique est positionné à hauteur d'homme pour garantir la représentativité du point de vue.

LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les panoramas sont produits à partir de 5 photos minimum afin d'obtenir un angle horizontal minimum de 120°. Le logiciel WindPRO est utilisé pour la réalisation des photomontages. Ce dernier, en croisant cartographie et photographie, permet de faire le lien entre les données topographiques, les éléments de repère apparaissant sur les prises de vue, leur positionnement exact, ainsi que celui du point d'observation, des éoliennes, et du renseignement du modèle d'aérogénérateur utilisé. Les autres parcs éoliens autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale sont également représentés afin de traiter la problématique des effets cumulés.

LES ATOUTS ET LIMITES DES PHOTOMONTAGE

Les photomontages constituent un outil indispensable pour anticiper les évolutions du paysage, appréhender et illustrer les effets, l'insertion du parc éolien projeté. Ils présentent l'avantage indéniable de représenter les aérogénérateurs dans des conditions réelles, puisque ces derniers sont ajoutés à l'aide d'un logiciel spécialisé sur une photographie prise sur le terrain, in situ.

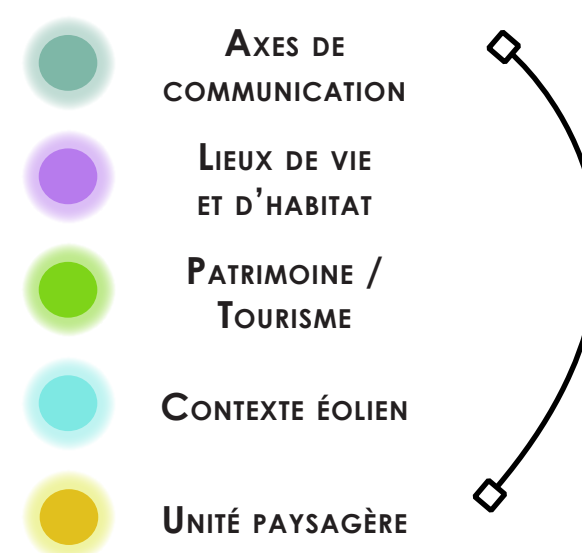
Toutefois, il convient de rappeler qu'ils s'accompagnent de plusieurs limites :

- Même si la démarche est aussi rigoureuse que possible concernant la réalisation des prises de vue et des photomontages, le résultat obtenu ne restitue pas exactement ce que percevrait l'œil humain puisque ce dernier permet de voir avec davantage de netteté et de profondeur les entités présentes sur l'horizon (limite liée à la prise de vue photographique elle-même, et à l'impression sur papier) ;
- Absence de mouvement des éoliennes (la représentation sur un format papier ne permettant pas de traduire le caractère cinétique de ces infrastructures) ;
- Déformations liées aux assemblages panoramiques (même si l'utilisation d'un trépied limite cet effet) ;
- Visibilité des éoliennes sur le photomontage variable en fonction des conditions météorologiques lors de la prise de vue (présence ou non de nuages, position du soleil, saison...)

Ces limites sont prises en compte lors de la rédaction des commentaires paysagers et de l'analyse des effets du projet. Elles n'affectent donc pas les conclusions de l'étude.

LA LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

Les cartes ci-après localisent les photomontages réalisés. Ces points de vue ont été positionnés sur chacune des sensibilités potentielles relevées lors de l'état initial afin de qualifier l'impact du projet sur ces lieux. Ainsi, chaque photomontage a été choisi pour répondre à une thématique principale ayant justifié son positionnement : axe de communication, lieu de vie et d'habitat, tourisme, patrimoine, contexte éolien. Toutefois, un photomontage peut répondre à plusieurs thématiques. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des prises de vues effectuées et les thématiques abordées.



La catégorie de chaque photomontage indique la principale thématique ayant justifié ce positionnement. Néanmoins, un même photomontage pourra à la fois permettre d'appréhender l'impact sur un axe routier, sur les lieux de vie voisins, ou encore sur un élément patrimonial situé à proximité.

LA MISE EN PAGE DU CAHIER DE PHOTOMONTAGE

La présentation du cahier de photomontage répond aux dernières demandes énoncées dans la révision du *Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres* datant d'octobre 2020. Ainsi, pour chaque point de vue est fourni :

- 1
- Le nom du photomontage (PM) indiquant son positionnement
- 2
- Les données du point de vue (date, heure, hauteur de la prise de vue, altitude NGF, azimut et distance à l'éolienne la plus proche)
- 3
- Les raisons du point de vue permettant d'identifier directement la ou les thématique(s) traitée(s) par le photomontage
- 4
- Les commentaires paysagers. Ils justifient d'une part la raison pour laquelle le photomontage a été positionné à cet endroit en rappelant la sensibilité soulevée lors de l'état initial paysager. Dans un second temps, une description est faite sur l'inscription du parc éolien projeté au sein du paysage (prégnance visuelle, lisibilité, rapport d'échelle, etc...)
- 5
- La coupe de territoire renseigne du positionnement de l'observateur selon son altitude et l'insertion du projet éolien dans le paysage. Le profil relie le point de prise de vue du photomontage (point rouge symbolisant l'observateur) à l'éolienne la plus proche. Un cône de visibilité informe la perception (ou non) du projet selon la présence de masques visuels. Pour faciliter la lecture et garder une cohérence des proportions du paysage, l'échelle horizontale est identique à l'échelle verticale. Les sources utilisées sont la BD TOPO IGN et le MNT. Les hauteurs des structures végétales ont été définies selon leurs typologies : Peupleraies : 20m ; Forêts : 10m ; Haies : 3m, Vignes : 1m. La hauteur des bâtiments est définie directement par la BD TOPO.

- 6
- Une carte de localisation du point de vue et de la coupe par rapport au projet éolien

- 7
- Une carte de la situation des abords du point de vue pour comprendre l'environnement proche

- 8
- Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre l'état initial du paysage.

- 9
- Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre la vue filaire. Ce photomontage schématique représente de façon non-gommée (comme si on pouvait voir au travers du relief, de la végétation et du bâti) l'ensemble des parcs éoliens recensés, qui sont identifiés avec un code couleur et dont le nom figure dans le bandeau supérieur de l'image (le parc éolien projeté, mais également ceux autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale) et permettant d'étudier finement les effets cumulés et/ou cumulatifs ;

- 10
- Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre le photomontage réaliste (éoliennes gommées) et qui offre une simulation visuelle du projet dans le paysage ;

- 11
- Sur deux doubles-pages A3, la vue initiale puis le photomontage réaliste composé des trois photographies de 40°. Cette mise en page offre une perception plus large et fine du projet Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle entre l'observation in situ et l'observation de la photographie, il est recommandé de placer le cahier de photomontages à une distance d'observation d'environ 25 cm.

1

PM 15 - *Site SNEDEC, au nord-est de Beauregard*

Données du point de vue

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 1/3

Le tableau ci-après présente l'ensemble des photomontages proposés dans le présent dossier et les détails liés à leur positionnement.

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Altitude en m	Commune	Nom du photomontage	Thématique				
								Lieu de vie et d'habitat	Axe de communication	Patrimoine/ tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
1	E05	0.6	612151	6781000	122	Baigneaux	Sortie sud de Baigneaux via la RD 10					
2	E01	1.9	609559	6782529	132	Tillay-le-Péneux	Sortie sud de Champdoux					
3	E04	1	610805	6779675	122	Baigneaux	Intersection RD 3.9 et RD 109-5 au nord d'Auneux					
4	E05	1	611771	6781744	124	Baigneaux	Bourg de Baigneaux					
5	E01	0.9	609921	6780387	128	Lumeau	RD 19 au nord de Lumeau					
6	E01	1.2	609725	6780213	130	Lumeau	Bourg de Lumeau					
7	E02	2.8	610875	6783897	133	Bazoches-les-Hautes	Sortie sud de Bazoches-les-Hautes via la RD 10					
8	E01	2.5	608467	6782267	132	Loigny-la-Bataille	Nord-est de Goury via la RD 109					
9	E08	1.8	613188	6778560	121	Poupry	Sortie ouest de Poupry via la RD 10					
10	E05	1.5	612502	6782010	126	Baigneaux	Nord-est de Lapin Maigre					
11	E01	3	607934	6782249	132	Loigny-la-Bataille	Sortie ouest de Goury via la RD 109					
12	E02	3.4	611044	6784537	132	Bazoches-les-Hautes	Nord-est de Bazoches via la RD 109					
13	E01	2.8	608552	6779208	131	Lumeau	RD 19 au sud-ouest de Lumeau					
14	E07	2.9	614663	6781619	12	Dambron	Intersection RD 954/ A10					
15	E08	2.7	614008	6778203	122	Poupry	Entrée est de Poupry via la RD10					
16	E02	3.9	609379	6784714	132	Tillay-le-Péneux	Sortie sud-est Tillay-le-Péneux via la RD 10					
17	E08	3.6	615664	6779562	123	Dambron	Sortie sud-ouest Dambron via la RD 355					
18	E01	4.9	607120	6784314	132	Tillay-le-Péneux	Sortie nord de Villeprévost via la RD 118					
19	E01	4.6	606068	6780758	132	Loigny-la-Bataille	Sortie est de Loigny via la RD 3.9					
20	E01	5.2	605457	6781378	132	Loigny-la-Bataille	Entrée nord-ouest de Loigny via la RD 3.9					

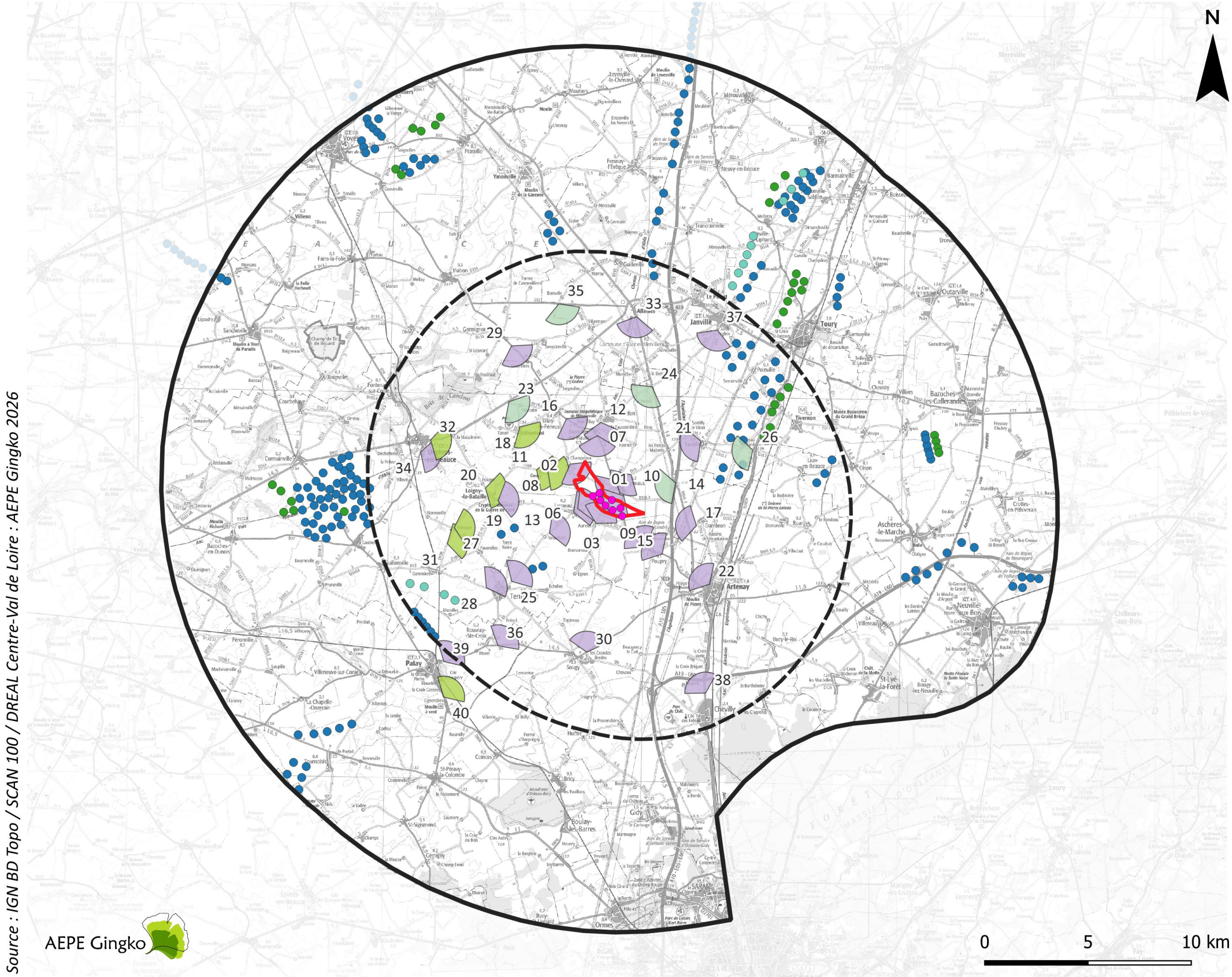
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 2/3

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Altitude en m	Commune	Nom du photomontage	Thématique				
								Lieu de vie et d'habitat	Axe de communication	Patrimoine/ tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
21	E07	5.1	615876	6783641	132	Santilly	Sortie ouest Santilly via la RD 19.7					
22	E08	5.4	616303	6776745	122	Artenay	Périphérie ouest d'Artenay via RD 2020					
23	E01	6.1	606596	6785531	132	Tillay-le-Péneux	Intersection RD927 et RD 118.2					
24	E02	5.7	613521	6786253	132	Bazoches-les-Hautes	Intersection avec la RD 109					
25	E01	5.7	606727	6776883	132	Terminiers	Sortie nord-est de Terminiers via la RD 19					
26	E07	7	618395	6783201	143	Santilly	Intersection RD 19.7 et RD 2020					
27	E01	6.9	603945	6779476	132	Terminiers	Nord de Villepion via la RD 109					
28	E01	6.8	605501	6776576	132	Terminiers	Entrée ouest de Terminiers via la RD 19					
29	E01	8.2	606720	6788217	138	Éole-en-Beauce	Sortie sud de Germignonville via la RD 10					
30	E08	6.8	610361	6773474	132	Sougy	Sortie nord-est de Sougy via RD 5					
31	E01	7.4	603612	6778695	132	Terminiers	Sud de Villepion via la RD 109					
32	E01	8.3	602804	6783695	132	Orgères-en-Beauce	Sortie d'Orgères-en-Beauce via la RD 927					
33	E02	8.7	612768	6789622	142	Janville-en-Beauce	Sortie sud Allaines-Mervilliers via la RD 954					
34	E01	8.6	602321	6783106	132	Orgères-en-Beauce	Sortie sud Orgères-en-Beauce					

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 3/3

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Altitude en m	Commune	Nom du photomontage	Thématique				
								Lieu de vie et d'habitat	Axe de communication	Patrimoine/ tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
35	E02	9.3	609007	6790244	137	Guilleville	Intersection RD12/RD 354.1					
36	E04	8.5	606065	6773784	132	Rouvray-Sainte-Croix	Sortie est de Rouvray-Sainte-Croix via la RD 5					
37	E05	9.6	616685	6788978	132	Janville-en-Beauce	Sortie sud de Janville via la RD 19					
38	E08	9.4	616112	6771506	122	Chevilly	Sortie nord de Chevilly via la RD2020					
39	E01	10.7	603445	6773023	122	Patay	Sortie est de Patay via la RD 5					
40	E01	12.1	603439	6771311	122	Patay	Lignerolles via la RD 836					

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

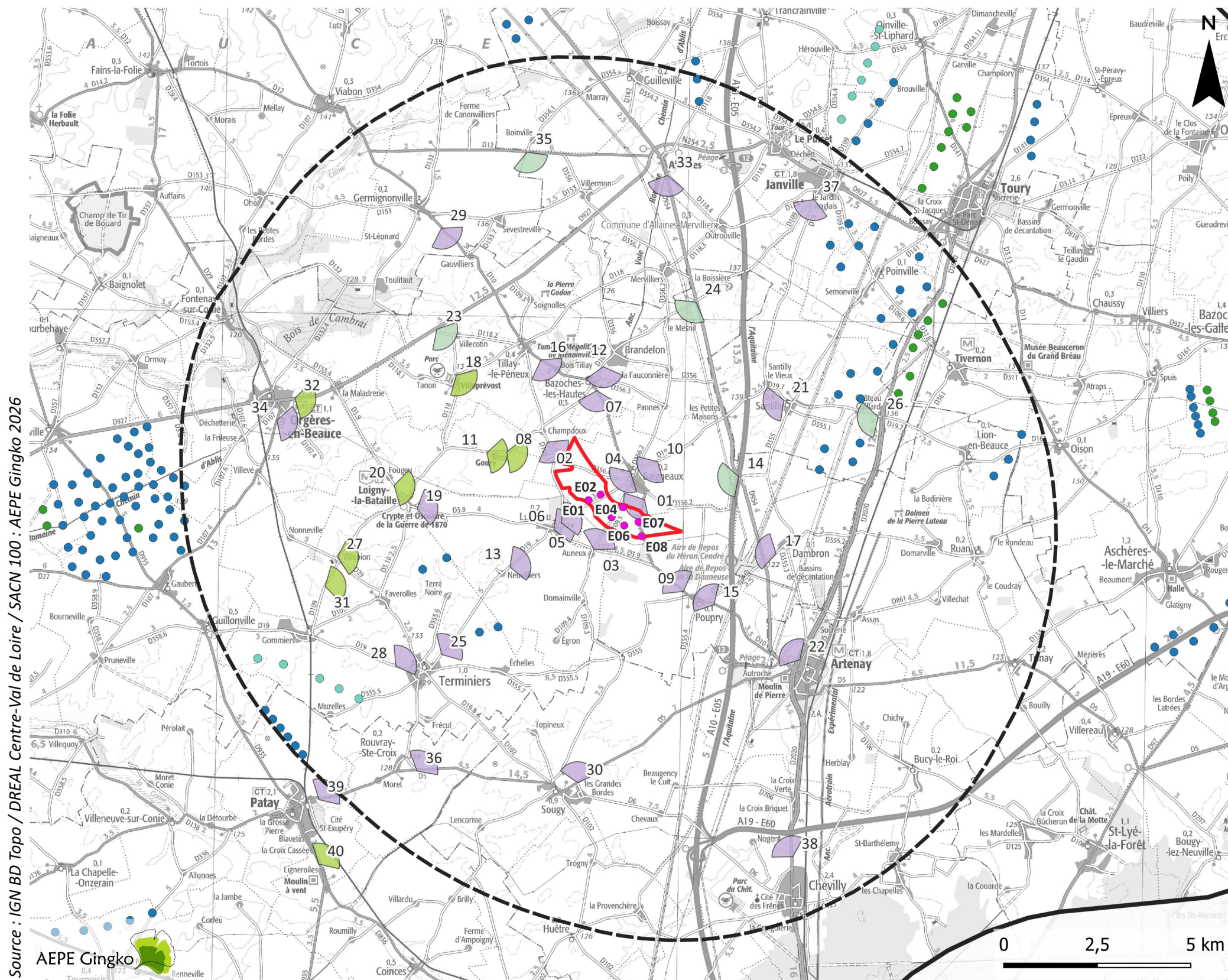


- Zone d'implantation Potentielle
- Aire d'étude rapprochée (10 km)
- Aire d'étude éloignée (20 km)
- Éolienne du projet
- Contexte éolien
- En service

- Points de photomontage
- Axe de communication
 - Lieu de vie
 - Patrimoine et tourisme

Localisation des points de photomontage à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire d'étude rapprochée (10 km)
- Éolienne du projet

Contexte éolien

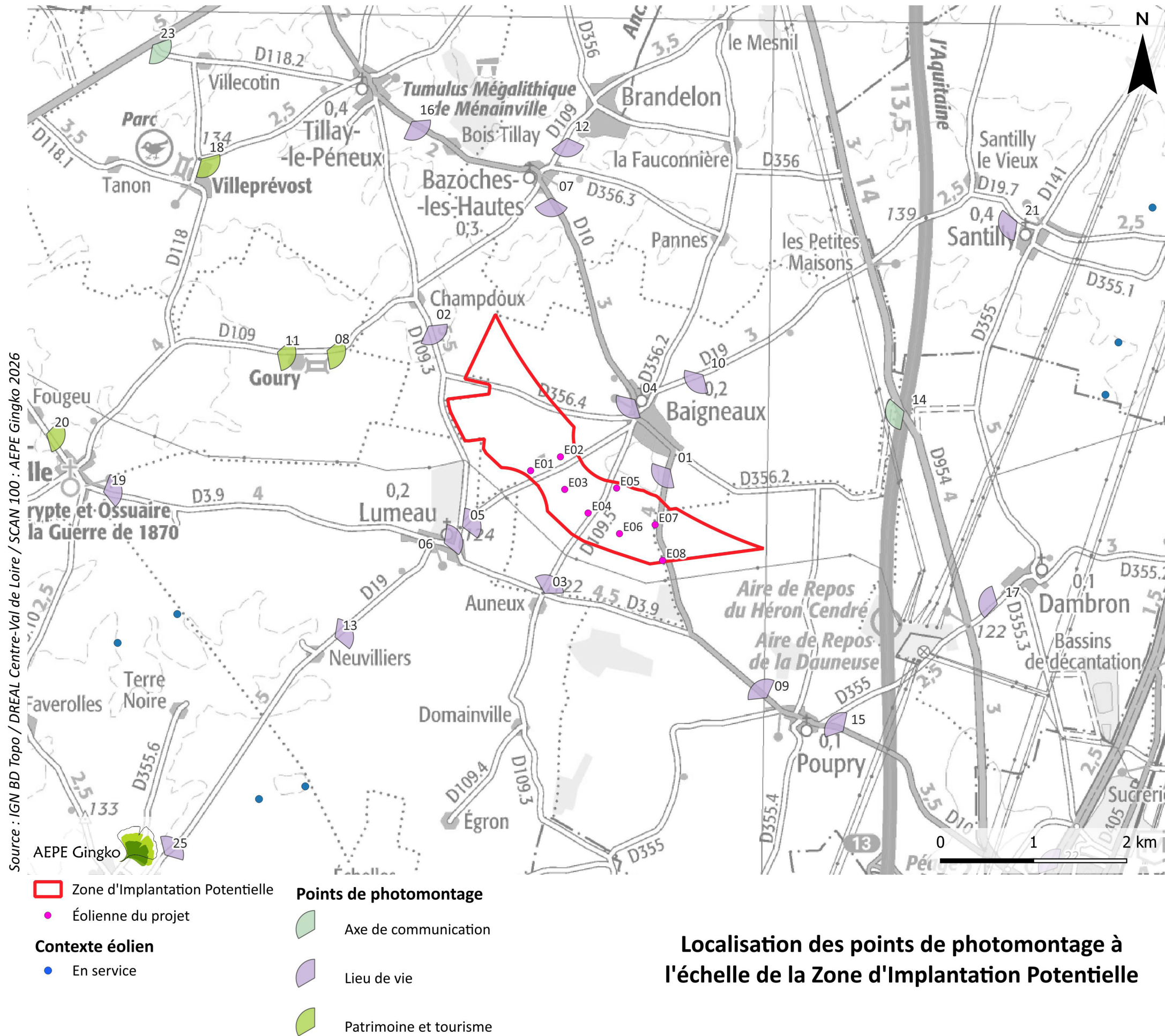
- En service
- En service, concerné par un repowering

Points de photomontage

- Axe de communication
- Lieu de vie
- Patrimoine et tourisme

Localisation des points de photomontage à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES AUX ABORDS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)



COMPARAISON DE VARIANTES

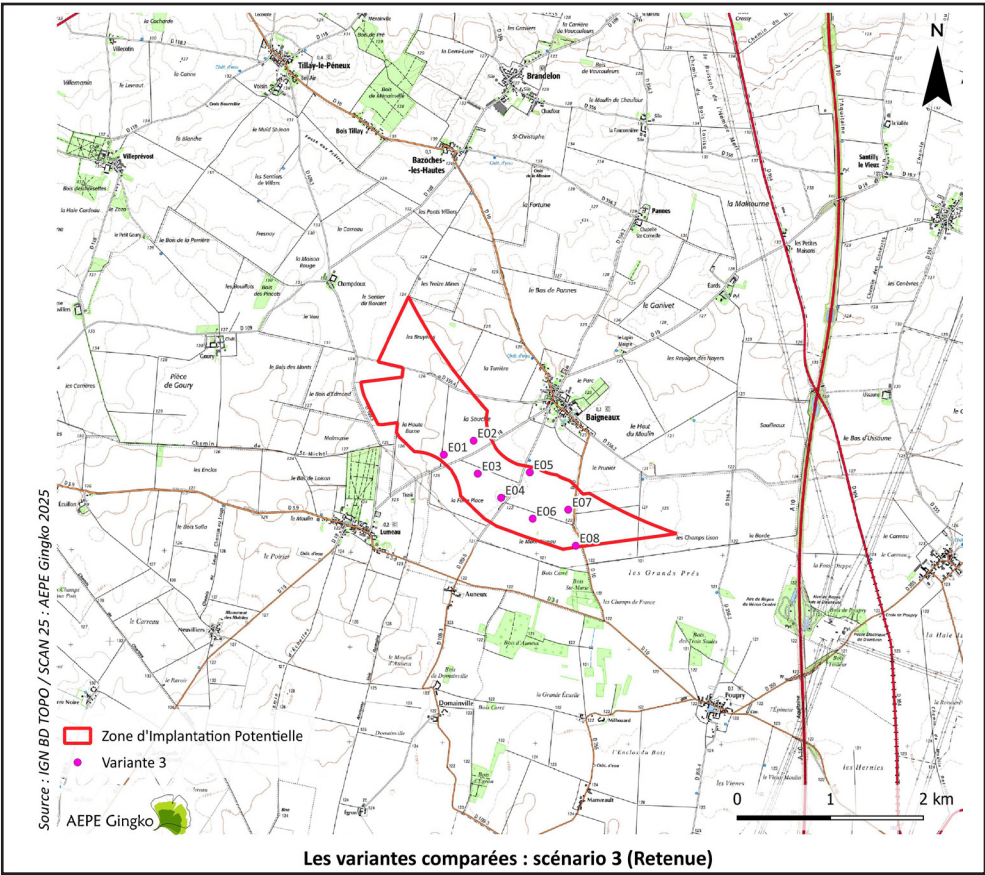
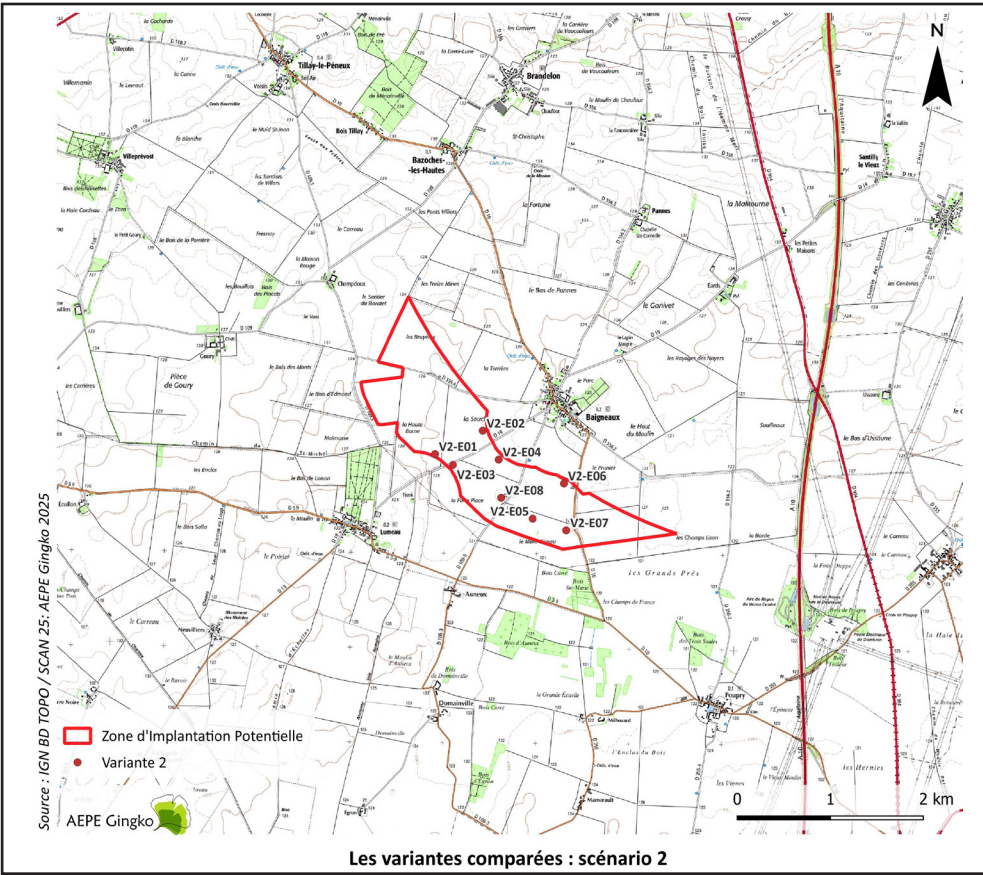
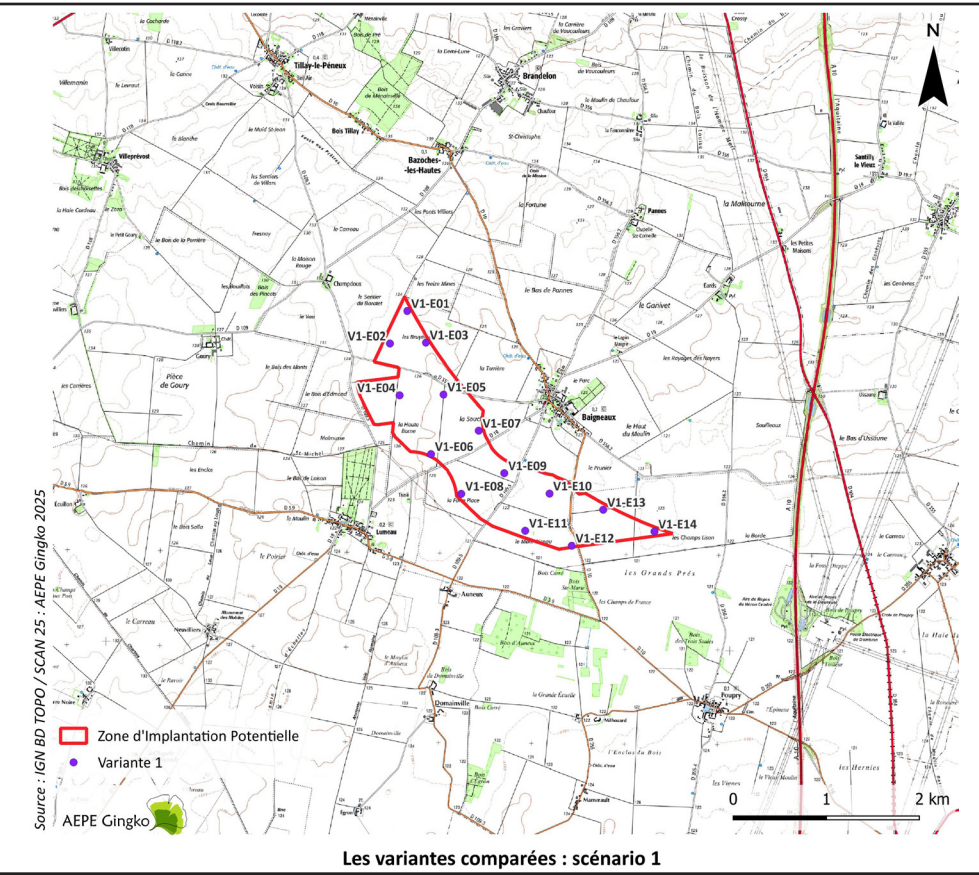
LES VARIANTES COMPARÉES

Les cartes ci-contre présentent les différentes variantes comparées :

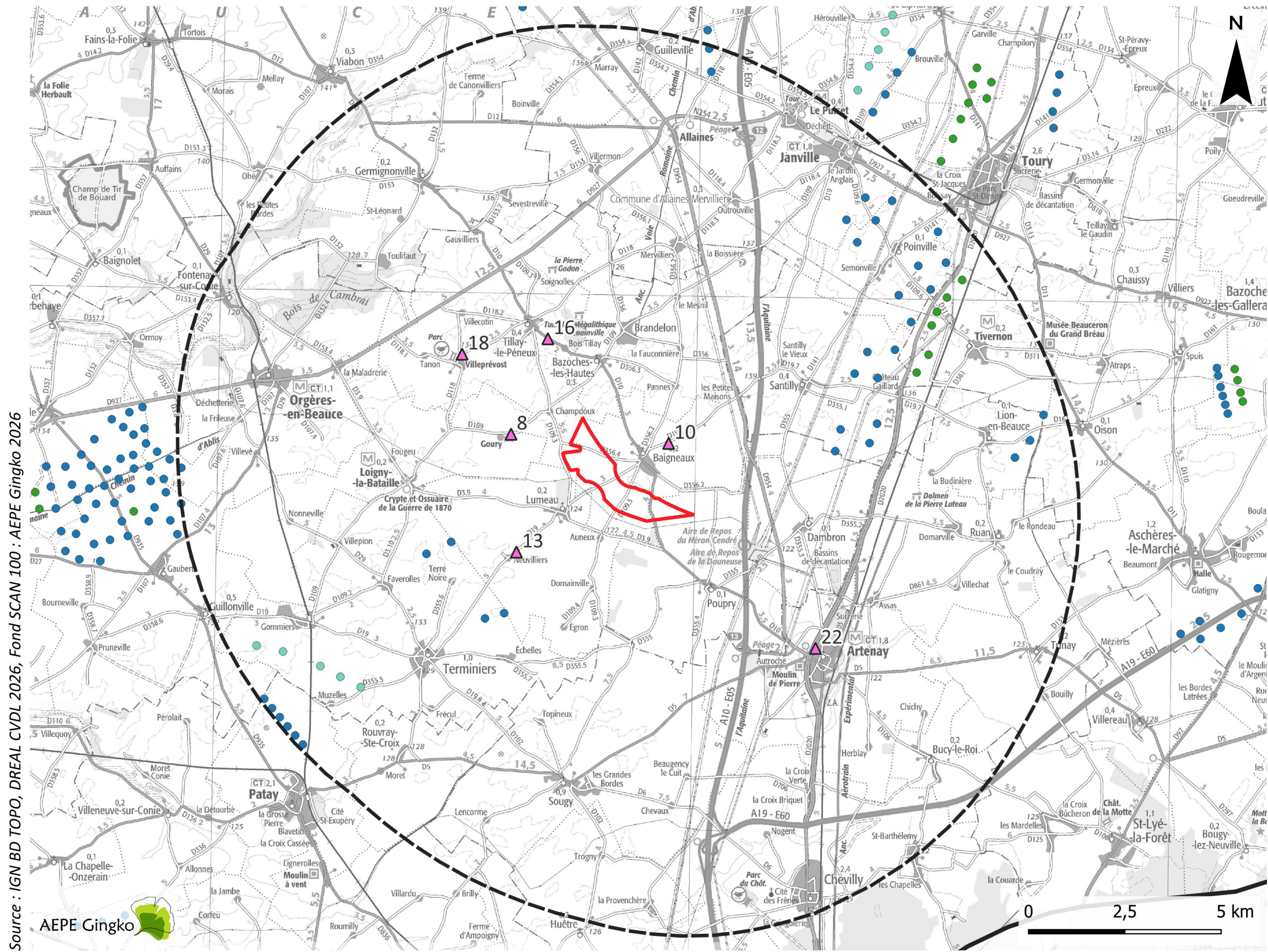
- La variante 1 est composée de 14 éoliennes, réparties suivant les limites de la Zone d’Implantation Potentielle (ZIP), orientées sur un axe nord-ouest/sud-est. La surface occupée par des éoliennes dans la variante 1 est maximisante. Afin de garantir au maximum une homogénéité dans la hauteur des éoliennes en fonction de l’altimétrie du sol, le choix a été fait de proposer 7 machines avec une hauteur sommitale de 143,5 m (E01 à E07) et 7 machines avec une hauteur sommitale de 150 m (E08 à E14) ;
- La variante 2 est composée de 8 éoliennes, dont 4 avec une hauteur en bout de pale de 143,5 m (E01 à E04) et 4 machines avec une hauteur en bout de pale de 150 m (E05 et E08). Elles sont réparties avec des interdistances plus petites entre les machines. Le fait d’avoir un nombre réduit d’éoliennes, sur une zone concentrée permet d’avoir un étalement du motif éolien moins conséquent. De ce fait, la zone nord de la ZIP n’est pas occupée par des éoliennes et permet de réduire le risque de saturation visuelle théorique du motif éolien depuis le lieu de vie de Baigneaux. Le recul des éoliennes permet également de s’éloigner des lieux de vie ayant une sensibilité pressentie élevée lors de l’état initial, comme les hameaux de Goury et Champdoux. Le hameau de Goury étant un château classé Monument Historique, le recul permet également de réduire le risque d’écrasement visuel sur celui-ci.
- La variante 3 (retenue) est composée de 8 éoliennes, réparties suivant la même implantation que la variante 2 avec une interdistance entre les machines plus régulières que cette dernière. Ces éoliennes sont orientées sur un axe nord-ouest/sud-est, la hauteur maximale en bout de pale de E01 et E02 est de **140 m** et la hauteur en bout de pale de E03 à E08 est de 150 m.

On peut déceler un alignement presque parfait de trois machines au nord et une ligne homogène de 5 machines au sud. Selon les points de vue, ces deux lignes peuvent apparaître de façon parallèle.

La zone nord de la ZIP n’est pas occupée par des éoliennes et permet de réduire le risque de saturation visuelle théorique du motif éolien depuis le lieu de vie de Baigneaux. Le recul des éoliennes permet également de s’éloigner des lieux de vie ayant une sensibilité pressentie élevée lors de l’état initial, comme les hameaux de Goury et Champdoux. Le hameau de Goury étant un château classé Monument Historique, le recul permet également de réduire le risque d’écrasement visuel sur celui-ci.



LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES UTILISÉS POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES



- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude rapprochée (10 km)

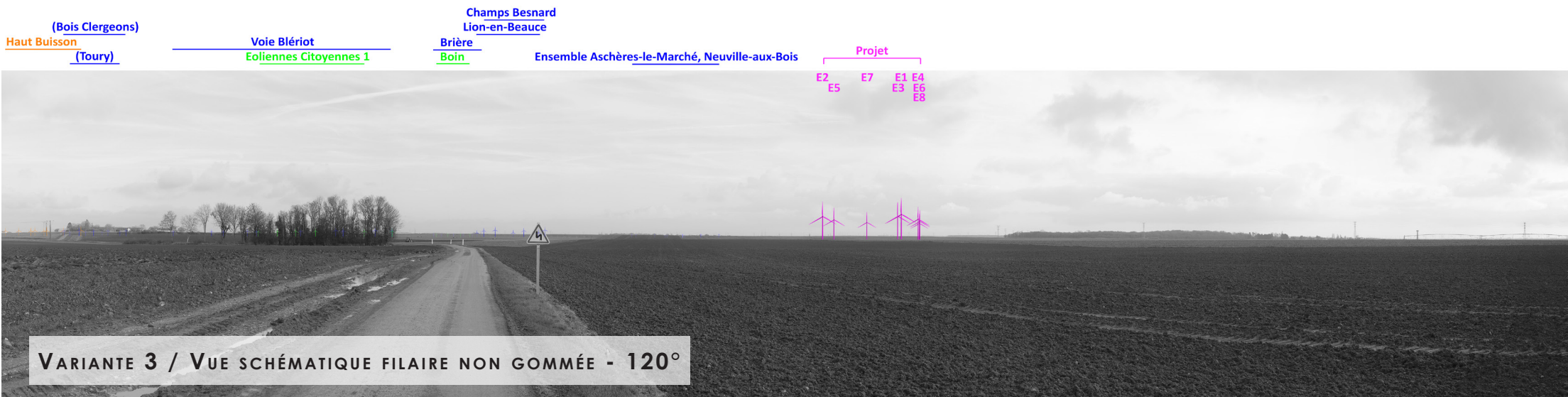
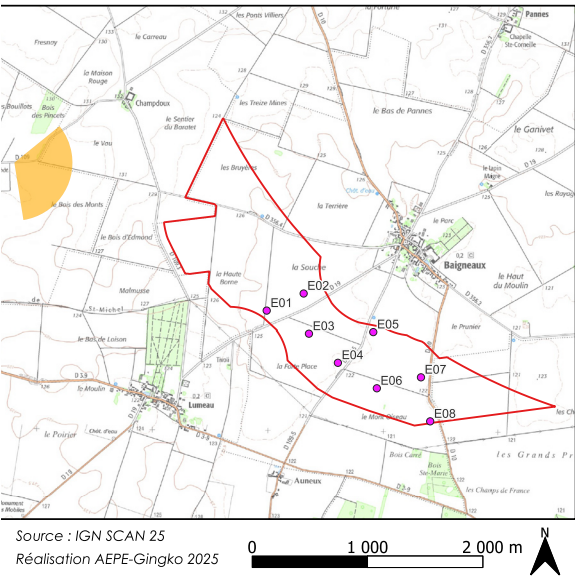
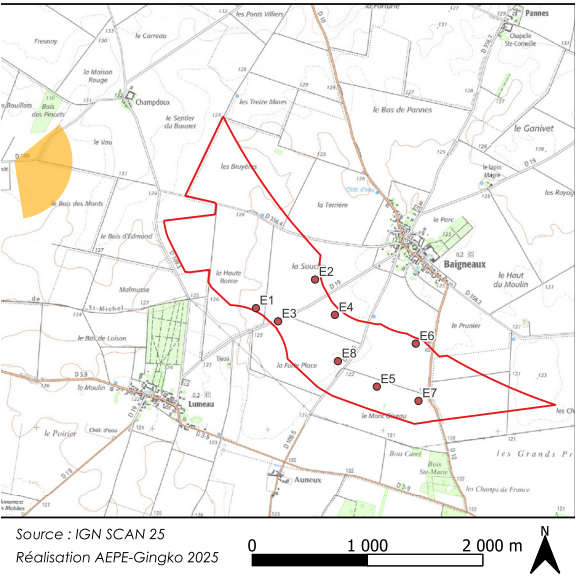
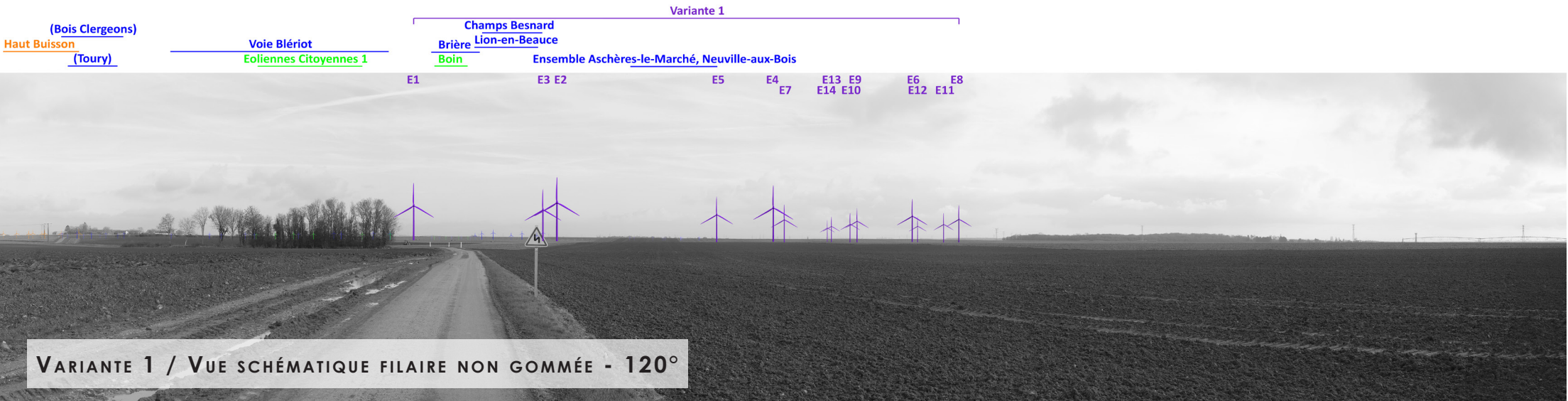
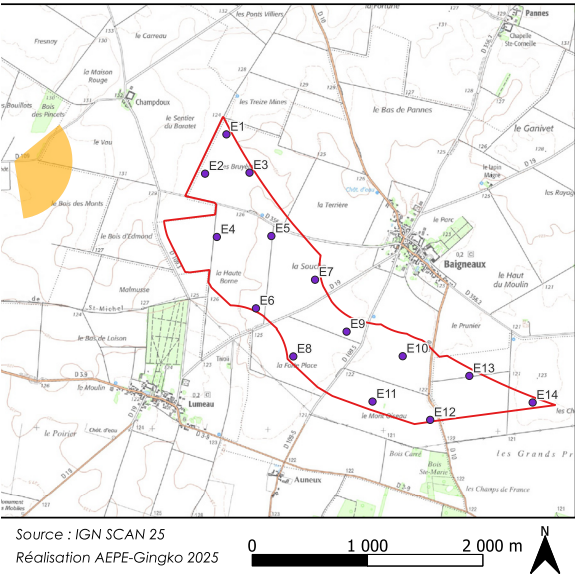
Localisation des points de photomontages
- Contexte éolien

En service

En service, concerné par un repowering

La localisation des photomontages utilisés pour la comparaison paysagère des variantes

COMPARAISON DE VARIANTE - Pm 08 - DEPUIS LA RD 109, AU NIVEAU DU CHÂTEAU DE GOURY ET DE L'ENTRÉE NORD-EST DU HAMEAU



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, les éoliennes du projet sont prégnantes dans le paysage en raison de leur proximité. Pour la variante 1, l'éolienne la plus proche est à environ 1,7 km (E02) et à 2,5 km environ pour les variantes 2 et 3 avec l'éolienne E01.

Le parc projeté de la variante 1 induit un changement des rapports d'échelles car la hauteur des éoliennes est plus grande que les composantes paysagères existantes. Tandis que pour les variantes 2 et 3, la hauteur des machines ne dépasse pas celle du bosquet visible à gauche du photomontage. Toutefois, les éoliennes dominent l'horizontalité de la plaine et des silhouettes arborées à l'horizon.

Depuis ce point de vue, le plus grand angle sans éolienne de la variante 1 occupe un espace réduit, tandis que les variantes 2 et 3 permettent de garder un angle de vue sans éolienne plus grand. Ces deux variantes sont également moins prégnantes dans le paysage car les aérogénérateurs sont plus éloignés de l'observateur que dans la variante 1.

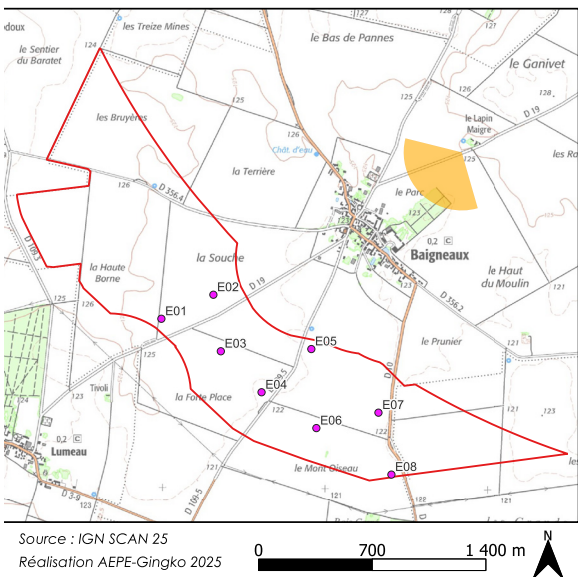
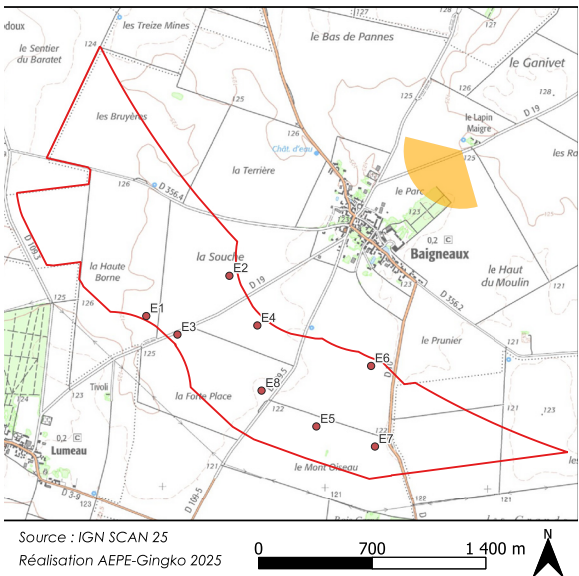
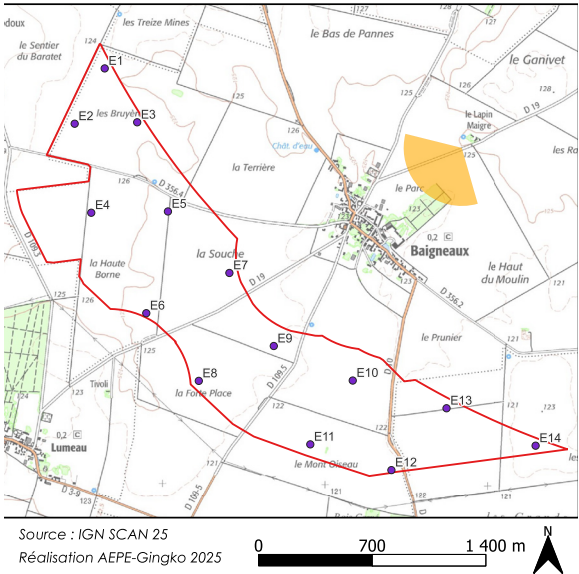
Pour la variante 3, le motif apparaît de façon est plus condensé que sur la variante 2, comme le montre le photomontage 8. L'impact sur le paysage est réduit.

Bilan :

La variante 3 apparaît comme la plus adaptée par rapport aux variantes 1 et 2, en raison d'un étalement du motif éolien plus restreint et donc d'un impact paysager moins fort.



COMPARAISON DE VARIANTE - Pm 10 - DEPUIS LA RD 19, EN ENTRÉE NORD-EST DE Baigneaux



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, les éoliennes du projet sont prégnantes dans le paysage en raison de leur proximité (environ 1,7 km pour la variante 2 avec l'éolienne E06).

On observe des rapports d'échelles inchangés en raison d'un pylône électrique déjà présent dans le paysage, qui reste plus haut que les éoliennes projetées. Depuis ce point de vue, le motif éolien de la variante 1 occupe un grand angle de vue, tandis que les variantes 2 et 3 permettent de réduire l'angle de vue occupé par le motif éolien.

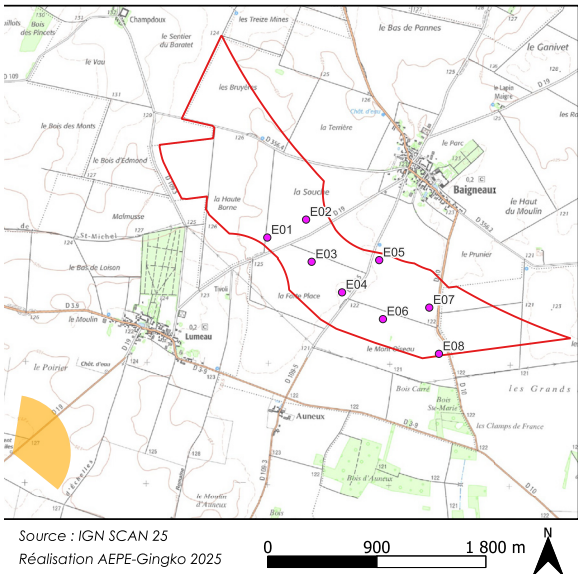
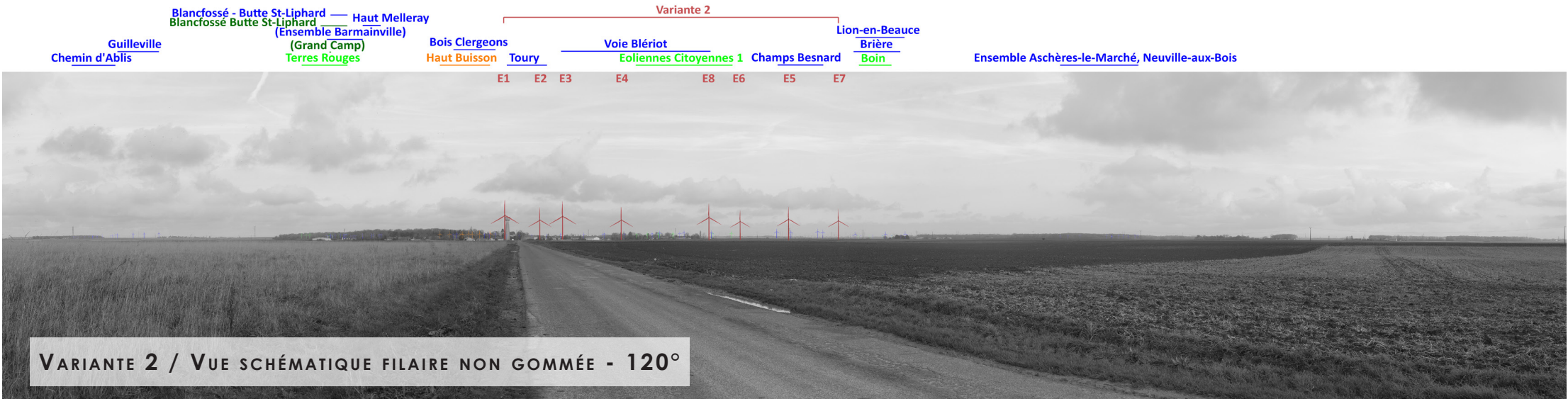
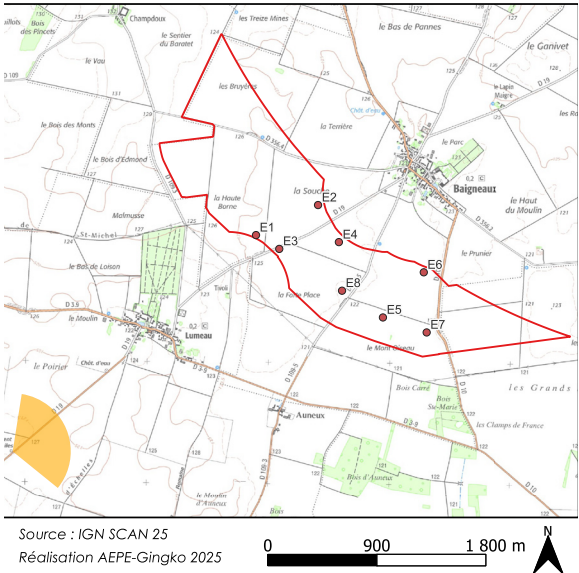
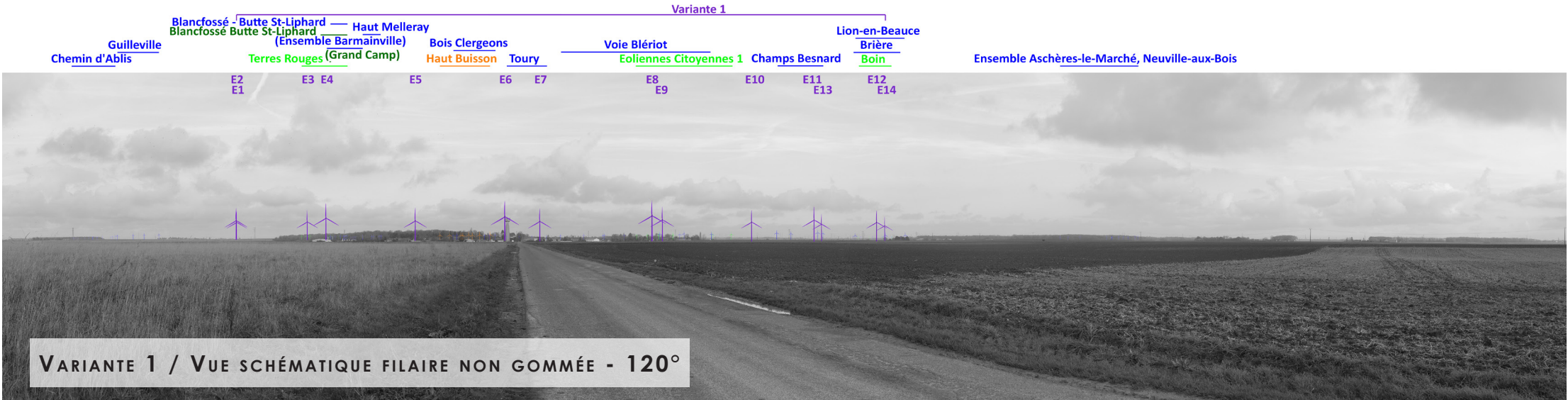
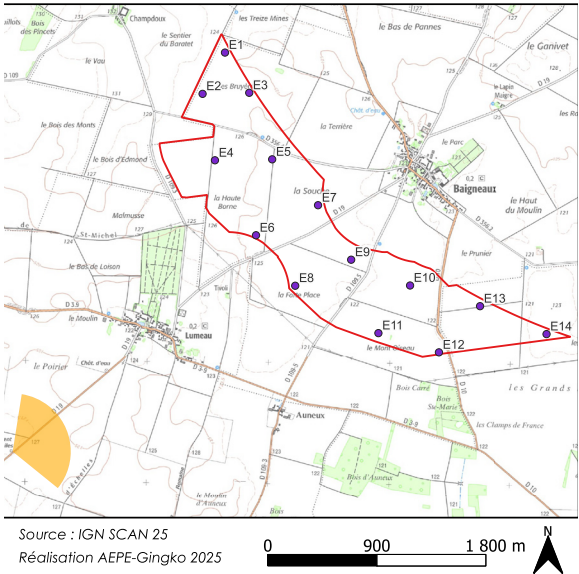
Pour les variantes 2 et 3, le double alignement des machines est lisible et permet une meilleure lecture d'ensemble du parc projeté. Malgré certaines superpositions visuelles relevées, les interdistances régulières des variantes 2 et 3 permettent d'améliorer la lecture de l'implantation et réduisent l'impact global sur le paysage.

Bilan :

La variante 3 apparaît comme la plus adaptée par rapport aux variantes 1 et 2, malgré un étalement du motif éolien plus restreint pour la variante 2. Un nombre plus important d'éoliennes se retrouvent filtrées par le bosquet dans la variante 3 et permettent une meilleure lisibilité de l'implantation.



COMPARAISON DE VARIANTE - Pm 13 - DEPUIS LA RD 19, EN ENTRÉE SUD-OUEST DE LUMEAU



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, les éoliennes du projet sont prégnantes dans le paysage en raison de leur proximité (environ 2,7 km de l'éolienne E08 de la variante 1).

La hauteur des éoliennes est plus grande que les composantes paysagères présentes dans le paysage et induisent une modification des rapports d'échelle. Depuis ce point de vue, le motif éolien de la variante 1 occupe un grand angle de vue, tandis que les variantes 2 et 3 permettent de réduire l'angle de vue occupé par le motif éolien. Pour les 3 variantes, les éoliennes surplombent le lieu de vie de Lumeau et le clocher de son église.

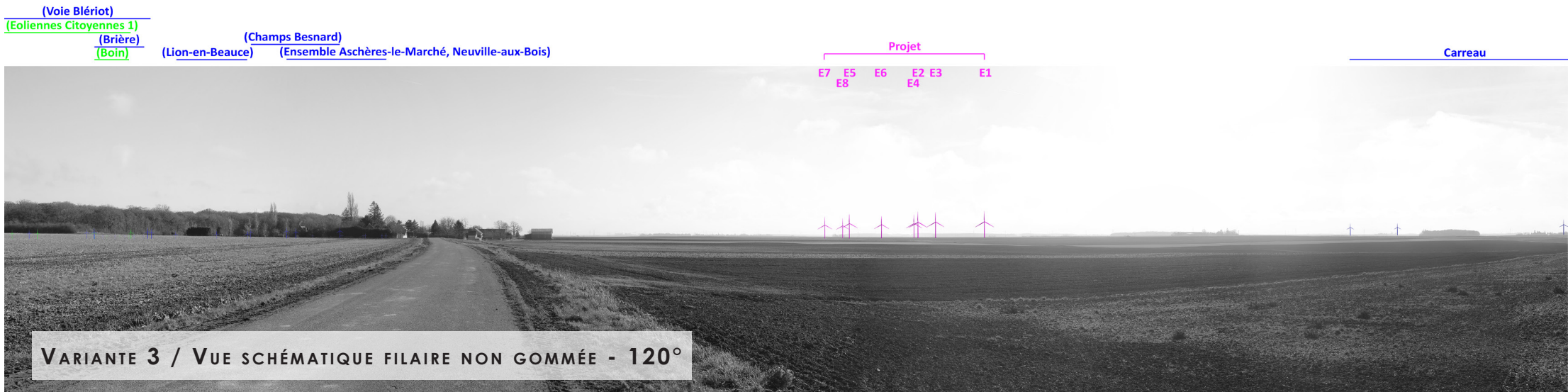
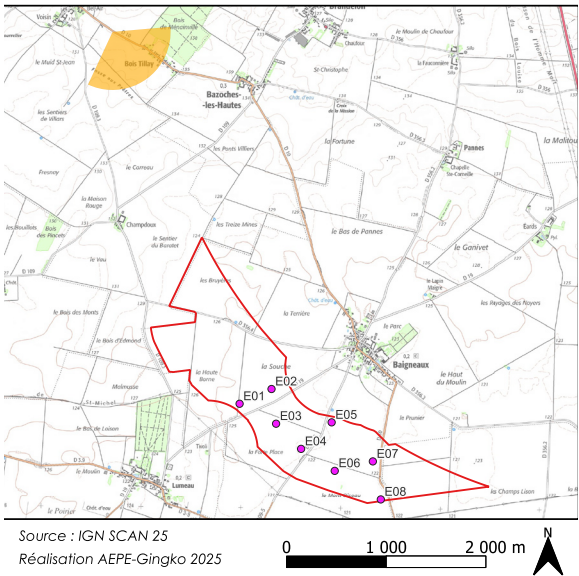
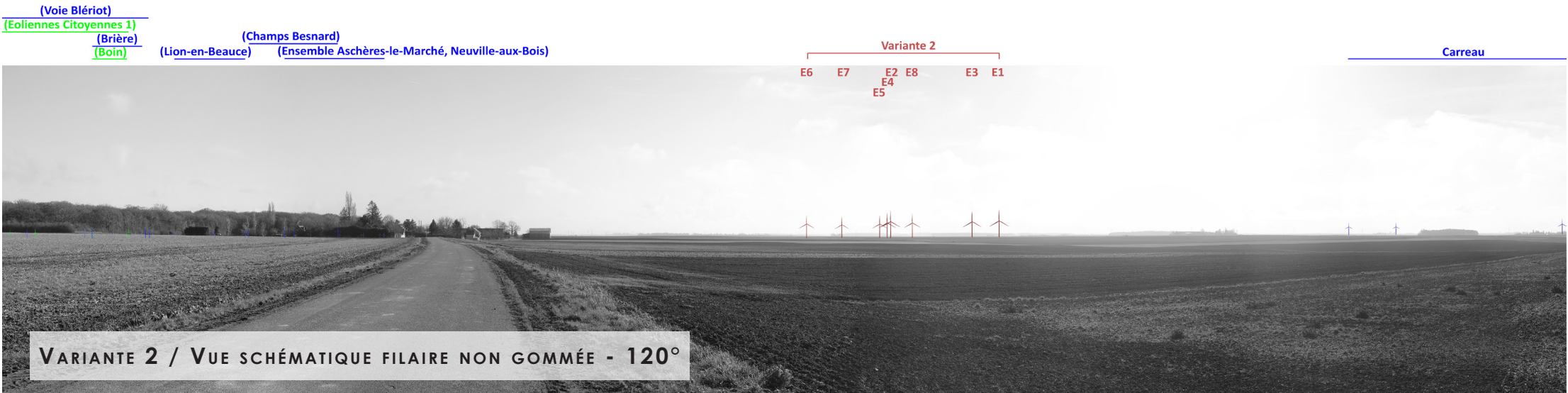
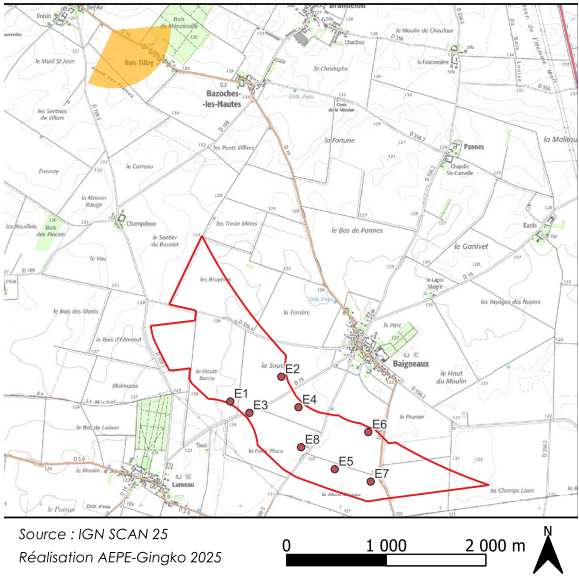
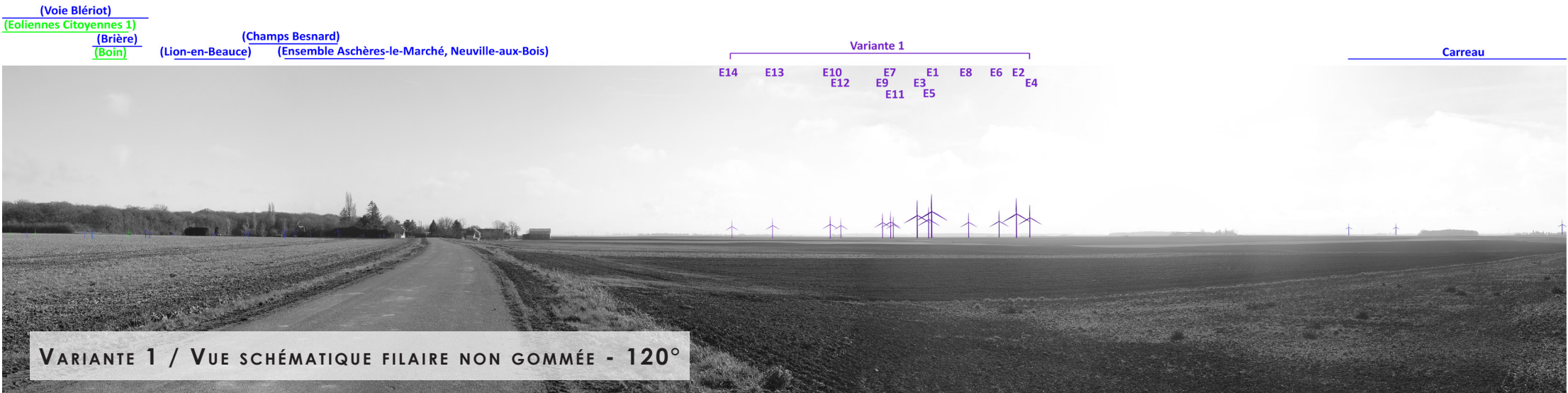
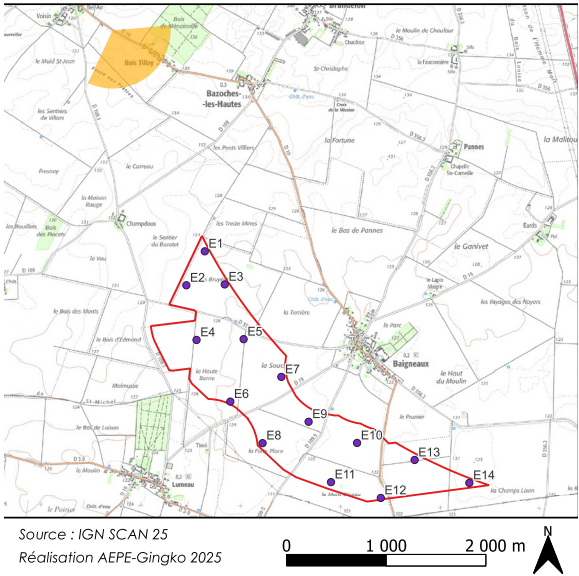
Pour les variantes 2 et 3, le double alignement des machines n'est pas lisible depuis ce PM. On remarque une ligne d'éoliennes, où l'interdistance de la variante 2 apparaît comme étant plus régulières que la variante 3. Elle permet une meilleure lecture d'ensemble du parc projeté et réduit ainsi l'impact sur le paysage.

Bilan :

Le variante 2 est la plus adaptée depuis cette prise de vue car elle a une meilleure implantation et facilite donc sa lecture dans le paysage. La variante 1 occupe un angle de vue éolien plus grand que les variantes 2 et 3. Tandis que la variante 3 est moins lisibilité du fait des interdistances trop irrégulières.



COMPARAISON DE VARIANTE - P M 16 - DEPUIS LA RD 10 EN SORTIE SUD-EST DE TILLAY-LE-PÉNEUX



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, les éoliennes du projet sont prégnantes dans le paysage en raison de leur proximité (environ 2,4 km de l'éolienne E01 de la variante 1).

La variante 1 modifie les rapports d'échelles car la hauteur des éoliennes dépasse la hauteur du boisement situé à l'ouest. Pour les variantes 2 et 3, les rapports d'échelles sont inchangés mais la verticalité des éoliennes au milieu des champs de grandes cultures crée une rupture dans le paysage rural depuis ce point de vue.

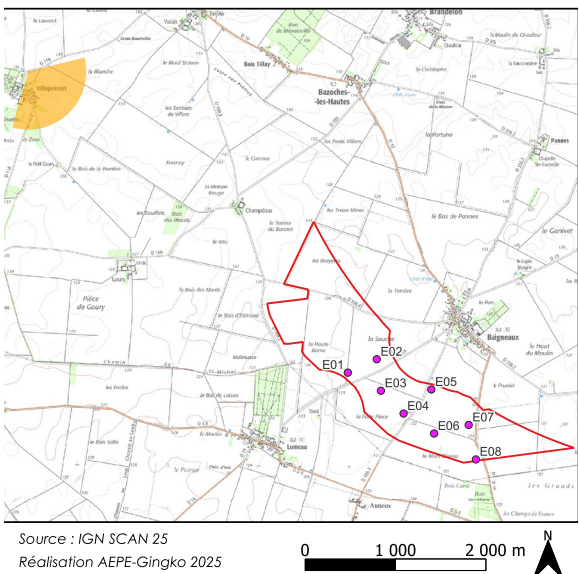
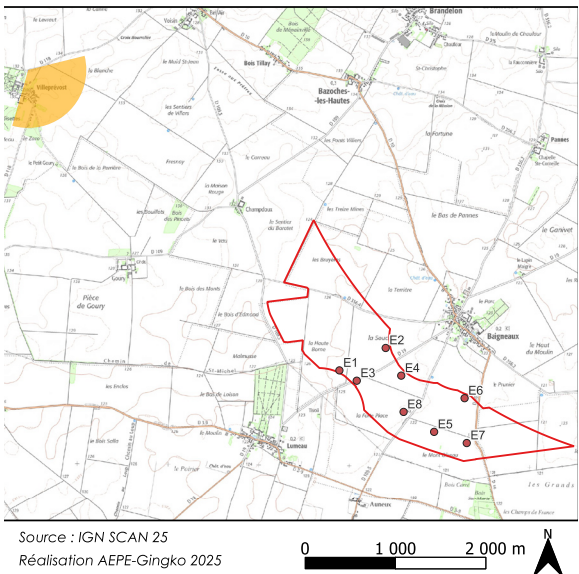
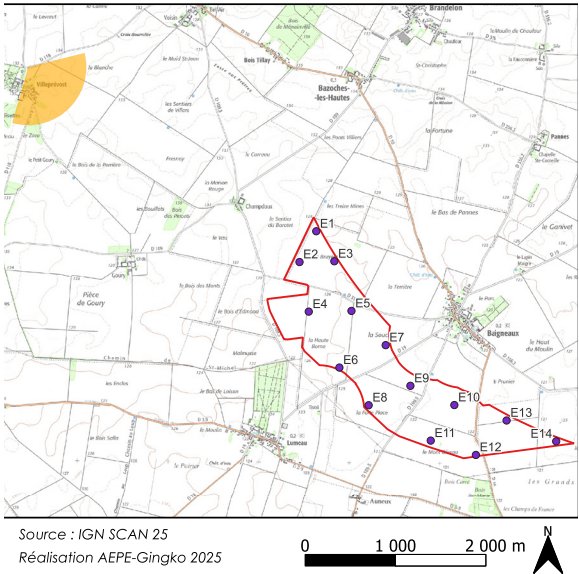
Ces deux variantes sont moins prégnantes dans le paysage car les aérogénérateurs sont plus éloignés de l'observateur que dans la variante 1. Le motif de la variante 3 est plus condensé que la variante 2. On observe des superpositions visuelles pour les 2 variantes, le motif n'est pas fluide et parfaitement lisible. En effet, le double alignement des machines n'est pas visible et brouille la lecture d'ensemble du parc projeté. Les éoliennes E02, E04 et E05 de la variante 2 se superposent et brouillent la lisibilité du parc projeté. Les éoliennes de la V3 E05/E08 et E02/E04/E03 se superposent et brouille la lisibilité du parc projeté.

Bilan :

La variante 3 apparaît comme la plus adaptée par rapport aux variantes 1 et 2, en raison d'un étalement du motif éolien moins significatif.



COMPARAISON DE VARIANTE - Pm 18 - DEPUIS LA RD 118, EN ENTRÉE NORD DE VILLEPRÉVOST



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis cette prise de vue, les éoliennes du projet sont filtrées par la végétation arbustive en bordure de parcelles ; le pied des éoliennes n'est pas visible, ce qui réduit significativement leur prégnance. Les rapports d'échelles sont inchangés malgré la présence des éoliennes.

La variante 1 a un motif éolien plus étalé que les deux autres variantes. De plus, ces éoliennes sont plus proches de l'observateur que les variantes 2 et 3 (environ 3,7 km pour l'éolienne E01), l'impact est donc plus fort. L'analyse sur l'étalement du motif montre que la variante 3 est plus condensé que la variante 2, ce qui améliore la lecture dans le paysage.

Depuis ce point de vue, plusieurs éoliennes des 3 variantes se superposent et brouillent la lisibilité du motif éolien. Concernant les interdistances des éoliennes, celles de la variante 2 apparaissent plus homogènes dans le paysage que celle de la variante 3.

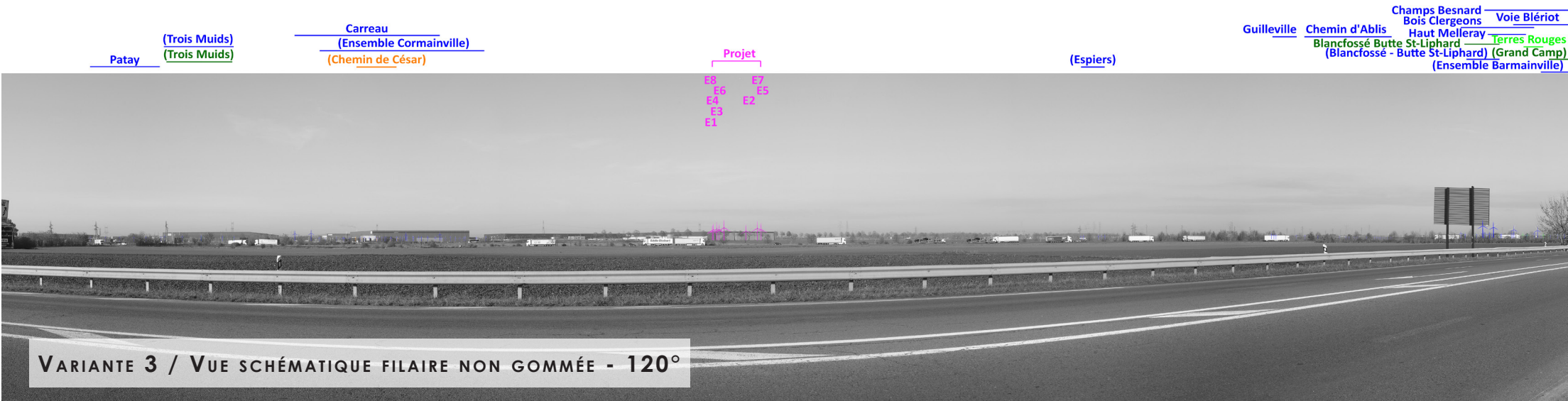
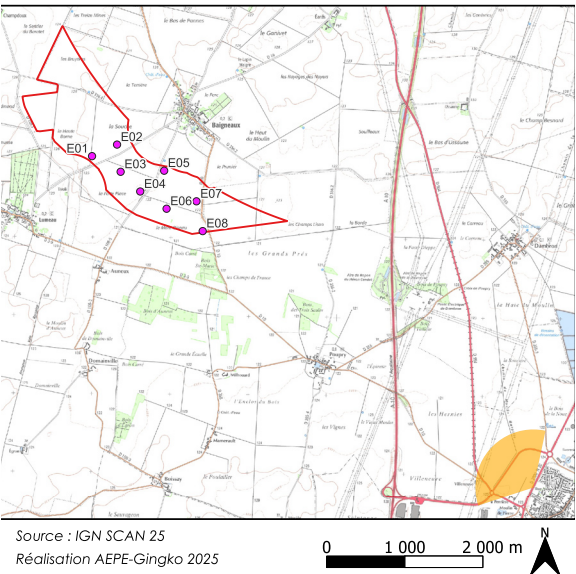
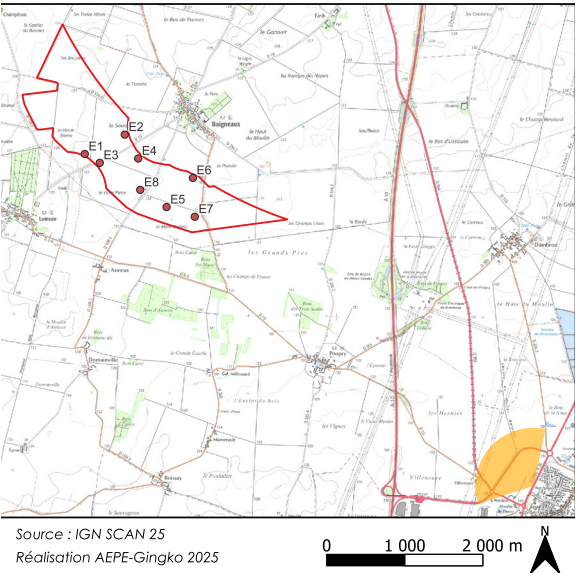
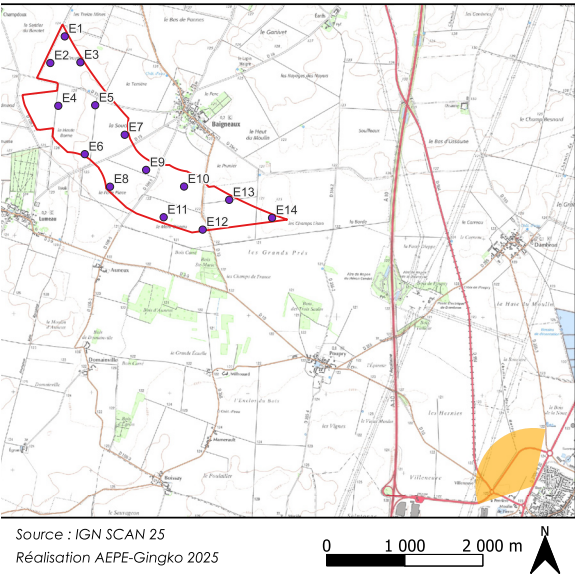
Enfin, le double alignement des implantations crée un effet d'optique où l'observateur voit des éoliennes de différentes tailles, ce qui crée un ensemble hétérogène.

Bilan :

Les variantes 2 et 3 ont chacun un atout qui permet une meilleure lisibilité depuis ce PM. La variante 3 apparaît tout de même comme la plus adaptée par rapport aux variantes 1 et 2, en raison d'un motif éolien plus resserré.



COMPARAISON DE VARIANTE - Pm 22 - DEPUIS LA RD 2020, EN SORTIE NORD-OUEST D'ARTENAY



COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Depuis le photomontage n°22, les éoliennes du projet de la variante 1 se trouvent en grande partie filtrées par un bâtiment industriel à l’horizon, qui laisse dépasser seulement les pales et rotors des éoliennes E02, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11 et 12. Les quatre éoliennes restantes sont filtrées par la végétation et l’éolienne E14 (la plus proche, 4,8 km) modifie les rapports d’échelles car sa hauteur dépasse celles des pylônes électriques du paysage.

Les variantes 2 et 3 sont moins prégnantes car l’étalement du motif éolien est restreint. De plus, elles se retrouvent filtrées par le bâtiment industriel qui limite les vues depuis ce point de vue. La lisibilité du projet est la meilleure avec la variante 3 puisque la superposition des machines laisse apparaître le double alignement du parc. En revanche, la lisibilité de l’implantation est brouillée pour les variantes 1 et 2 avec des machines qui se superposent de façon hétérogène.

Bilan :

La variante 3 apparaît comme la plus adaptée par rapport aux variantes 1 et 2, en raison d’un étalement du motif éolien plus restreint. De plus, la lisibilité du motif est meilleure avec cette variante car elle laisse apparaître le double alignement des machines.



PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES AVEC LA VARIANTE RETENUE

Pm 01 - DEPUIS LA SORTIE SUD DE BAIGNEAUX

Données du point de vue

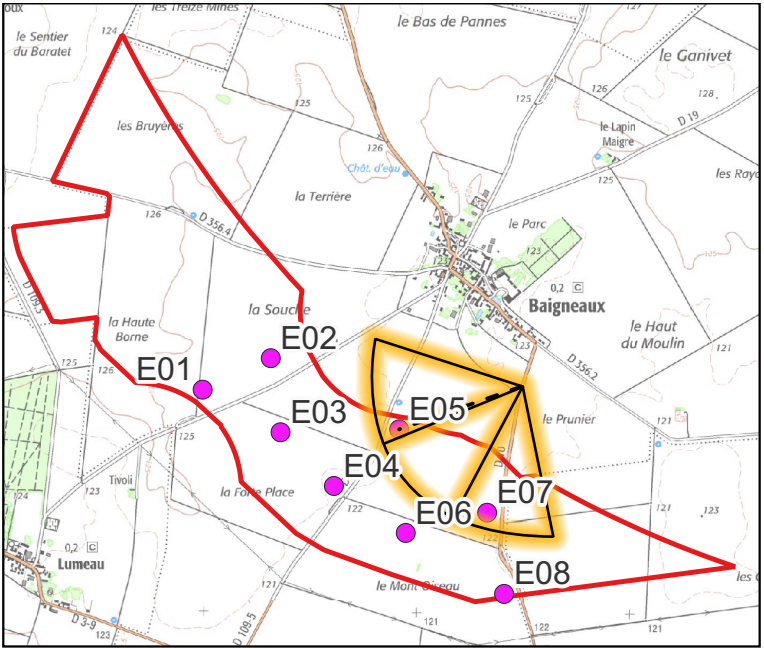
- Date et heure de la prise de vue : 06/12/2023 - 14:01
- Coordonnées : X : 612151 ; Y : 6781000
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 122 m
- Azimut : 228°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,60 km (E05)

Raisons du point de vue

**AXES DE COMMUNICATION**

**UNITÉ PAYSAGÈRE**

**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

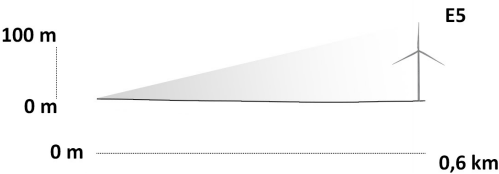
Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le lieu de vie de Baigneaux est identifié avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Le caractère ouvert et sans relief du paysage depuis ce point de vue permet une vue large et très ouverte sur l'entièreté du parc projeté. La proximité des éoliennes accentue l'impact car on observe un effet d'écrasement des aérogénérateurs depuis le lieu de vie. On parle également d'une rupture d'échelle dans le paysage puisque la hauteur des éoliennes dépasse nettement celles des structures électriques visibles en second plan.

Le parc apparaît de manière lisible avec un effet de double alignement où aucun aérogénérateur ne se superpose. La hauteur apparente des éoliennes est globalement homogène entre un premier plan (E05 et E07) et un second plan (E02, E03, E04, E06 et E08). Le motif vertical est nouveau depuis ce point de vue et aucun autre élément ne vient filtrer les éoliennes dans le paysage.

Coupe topographique





PM 01 - DEPUIS LA SORTIE SUD DE BAIGNEAUX

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

Pm 02 - DEPUIS LA SORTIE SUD DE CHAMPDOUX

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 06/12/2023 - 15:40
- Coordonnées : X : 609559 ; Y : 6782529
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 132 m
- Azimut : 144°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,90 km (E01)

Raisons du point de vue

**AXES DE COMMUNICATION**

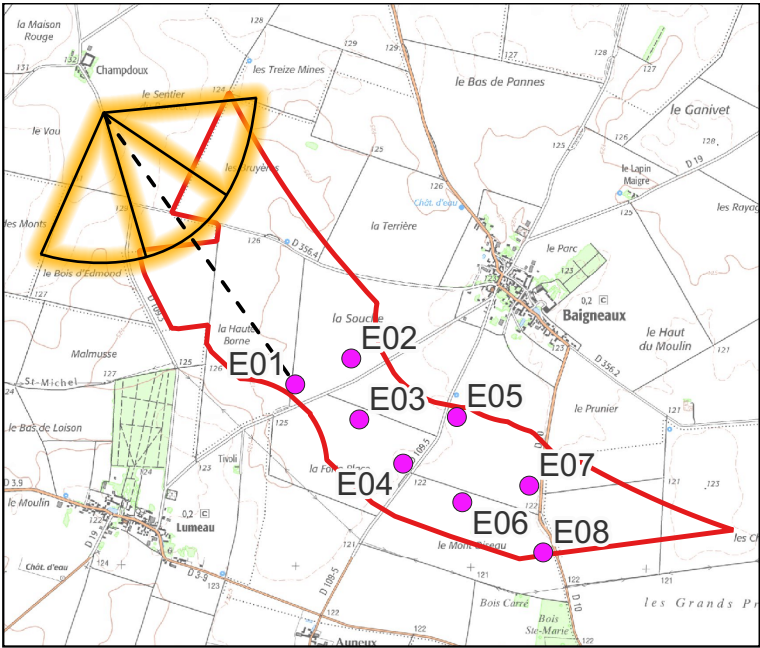
**UNITÉ PAYSAGÈRE**

**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

Commentaires paysagers

Le hameau de Champdoux est identifié avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Le caractère ouvert et sans relief du paysage depuis ce point de vue permet une vue large et très ouverte sur l'entièreté du parc projeté. Le motif vertical est nouveau dans le paysage puisque les parcs éoliens existants sont lointains et respectent les rapports d'échelles depuis ce point de vue. Le parc projeté du « Mont Oiseau » bouleverse les rapports d'échelles avec une rupture qui est observable en raison de la hauteur des aérogénérateurs qui dépassent la hauteur des éléments structurant du paysage, notamment celles des boisements et des éoliennes à l'horizon.

Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Depuis la sortie sud de Champdoux, l'étalement du motif éolien est faible mais la lisibilité de l'implantation du projet est brouillée par la superposition des éoliennes E05 et E07, E02 et E08 puis E03 et E04.



ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Brière Champs Besnard
Boin Lion-en-Beauce Ensemble Aschères-le-Marché, Neuville-aux-Bois



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 02 - DEPUIS LA SORTIE SUD DE CHAMPDOUX

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 03 - DEPUIS L'INTERSECTION ENTRE LES RD 3.9 ET 109-5 AU NORD D'AUNEUX

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 06/12/2023 - 15:16
- Coordonnées : X : 610805 ; Y : 6779675
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 122 m
- Azimut : 29°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,00 km (E04)

Raisons du point de vue

**AXES DE COMMUNICATION**

**UNITÉ PAYSAGÈRE**

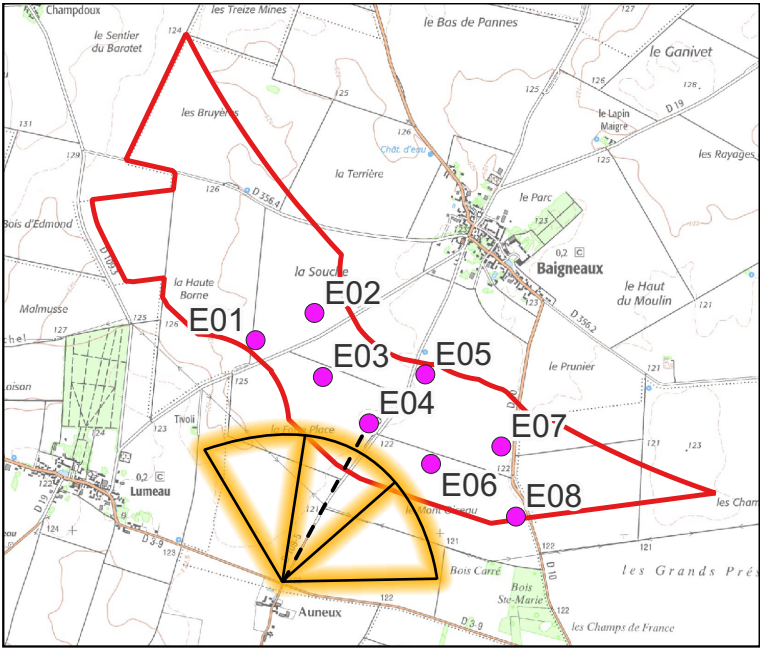
**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

**CONTEXTE ÉOLIEN**

Commentaires paysagers

Le hameau d'Auneux est identifié avec une sensibilité pressentie forte lors de l'état initial. Le caractère ouvert et sans relief du paysage depuis ce point de vue permet une vue large et très ouverte sur l'entière du parc projeté. Le motif vertical est déjà présent dans le paysage avec des structures électriques qui émergent à l'horizon. Le parc éolien du Mont Oiseau crée une rupture d'échelle car la hauteur des aérogénérateurs dépasse celles des lignes haute tension. Depuis ce point de vue, l'angle occupé par le motif éolien est large car l'implantation du parc projeté se trouve perpendiculaire à l'axe routier qui dessert le hameau d'Auneux.

Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation

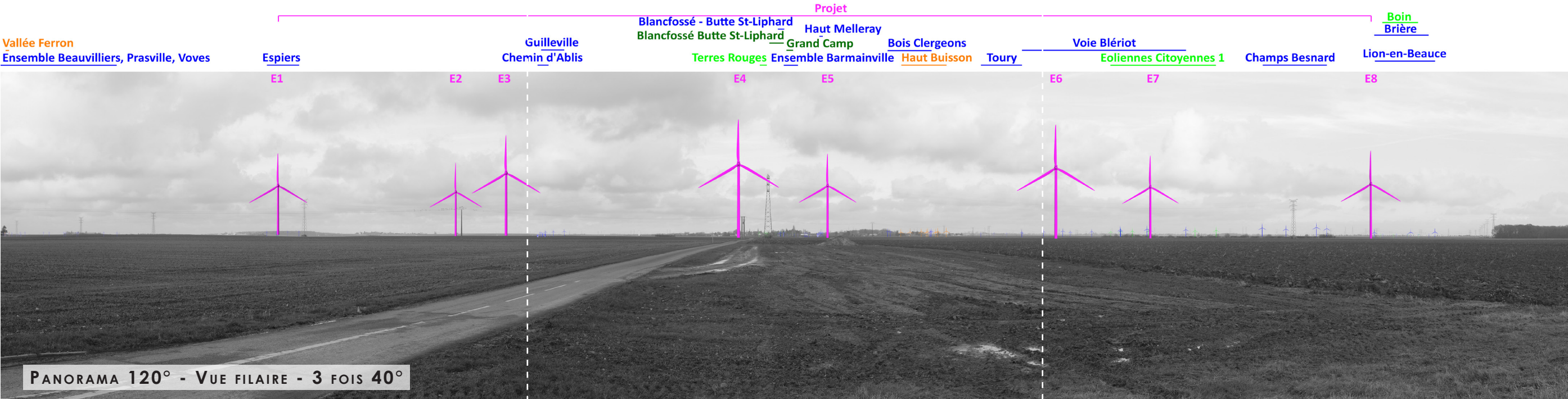


Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Le double alignement créé par le parc projeté est lisible dans le paysage malgré un léger effet de superposition entre le bout des pales des éoliennes E02 et E03. La lecture du parc montre au premier plan une ligne d'éoliennes homogènes E03, E04 et E06 tandis que les éoliennes E01, E02, E05, E07 et E08 forment la deuxième ligne homogène au second plan.

Depuis ce point de vue, le motif éolien existant est très développé à l'horizon et continue de se développer avec les parcs autorisés des «Terres Rouges» et des «Éoliennes citoyennes 1» par exemple. Le contexte éolien ne se superpose pas avec le parc du Mont Oiseau car la distance est grande entre ces deux éléments.



PM 03 - DEPUIS L'INTERSECTION ENTRE LES RD 3.9 ET 109-5 AU NORD D'AUNEUX

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 04 - DEPUIS LE BOURG DE BAIGNEAUX

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 06/12/2023 - 13:56
- Coordonnées : X : 611771 ; Y : 6781744
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 124 m
- Azimut : 223°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,00 km (E05)

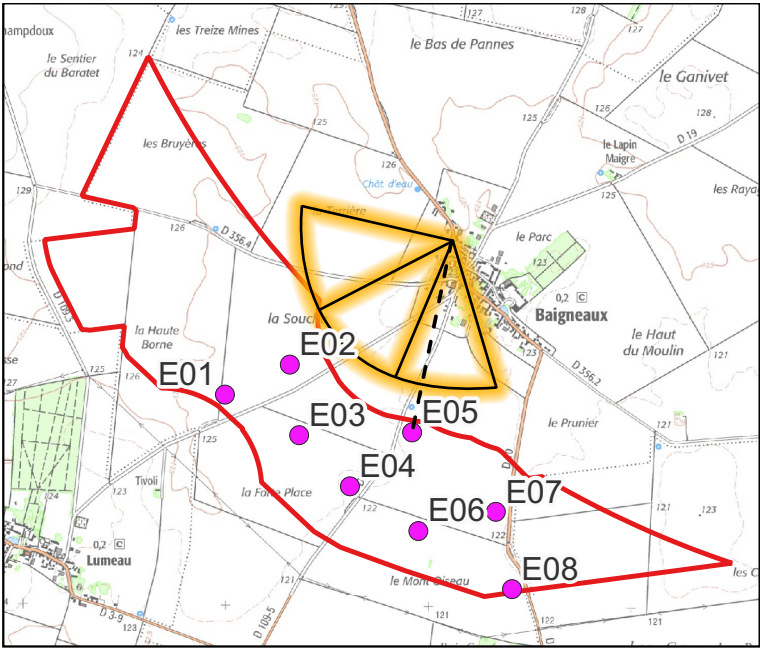
Raisons du point de vue



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT



UNITÉ PAYSAGÈRE



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



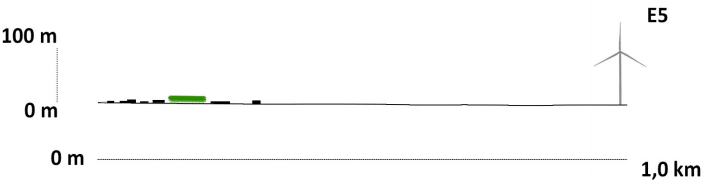
Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie du bourg de Baigneaux est considérée comme très forte dans l'état initial. Sur cette simulation visuelle, le parc projeté est presque entièrement occulté par le tissu urbain du bourg, seul le mouvement de rotation en bout de pale de l'éolienne E04 est potentiellement perceptible derrière une habitation. Le manque de visibilité sur le parc ne permet pas de déterminer un changement de rapport d'échelle ou d'une bonne ou mauvaise lisibilité de l'implantation.

Coupe topographique





ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



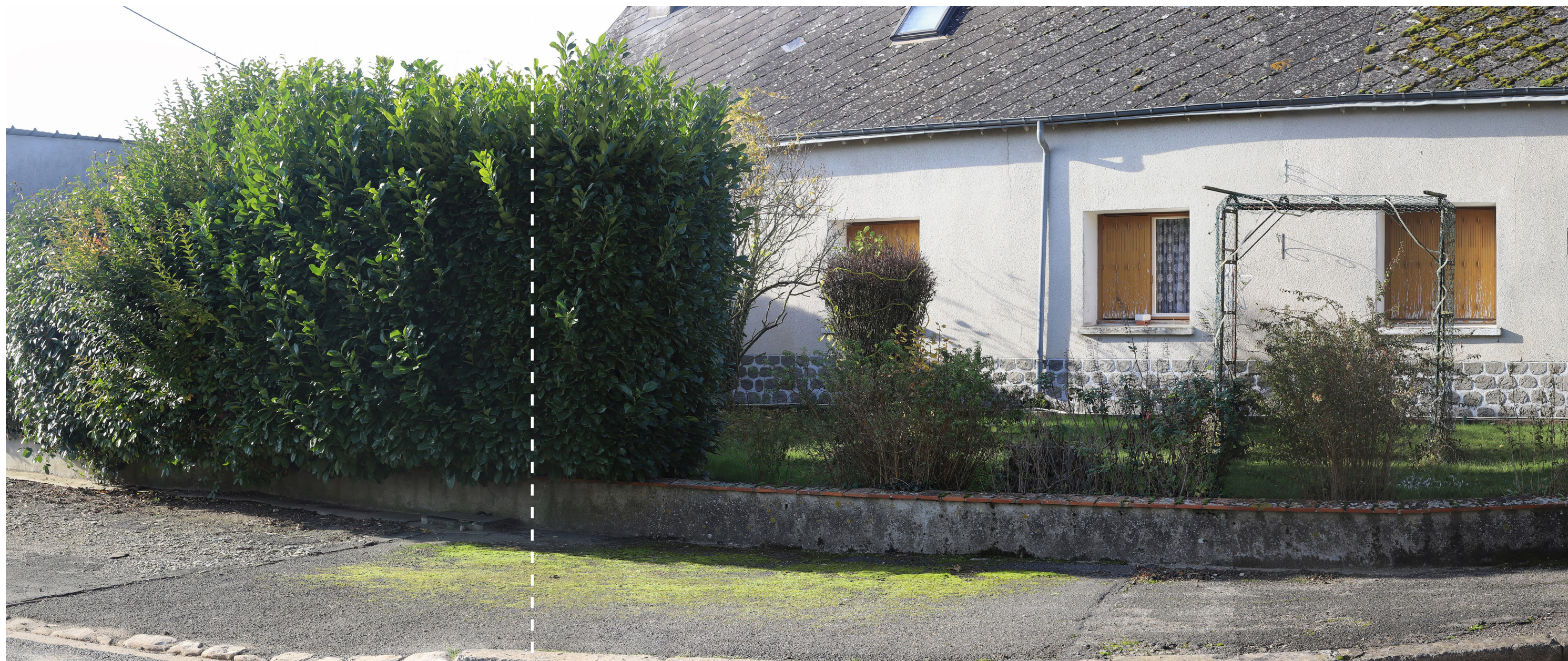
PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 04 - DEPUIS LE BOURG DE BAIGNEAUX

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

Pm 05 - DEPUIS LA SORTIE NORD DE LUMEAU

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 06/12/2023 - 15:33
- Coordonnées : X : 609921 ; Y : 6780387
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 128 m
- Azimut : 67°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,90 km (E01)

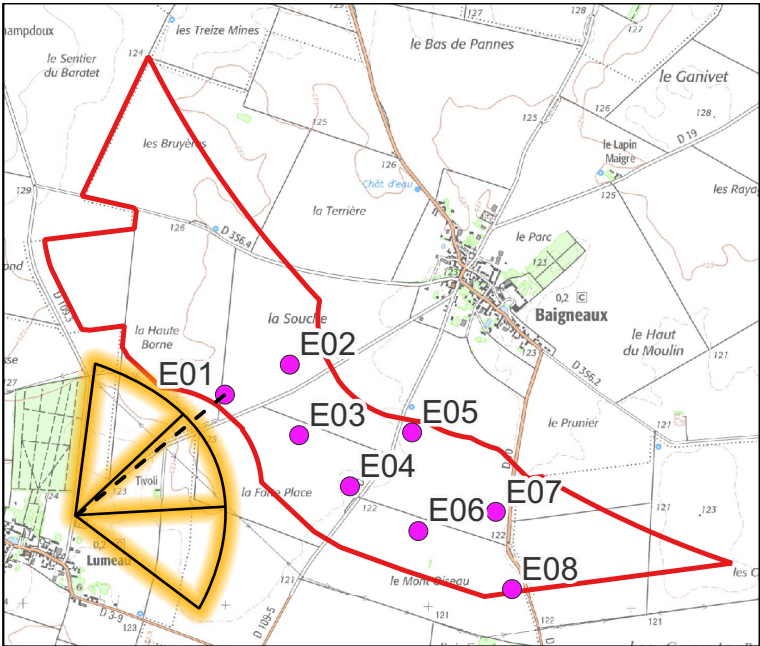
Raisons du point de vue

**AXES DE COMMUNICATION**

**UNITÉ PAYSAGÈRE**

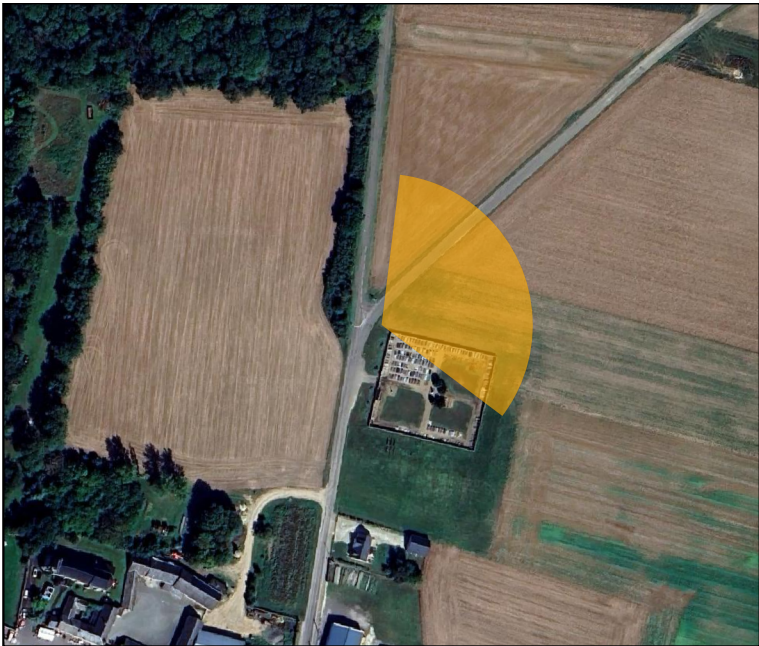
**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

**CONTEXTE ÉOLIEN**



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

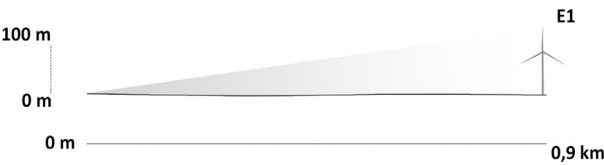
Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie du bourg de Lumeau est considérée comme très forte dans l'état initial. Sur cette simulation visuelle, le parc projeté est visible dans sa totalité avec une éolienne à 900 m de la prise de vue. Le caractère très ouvert des paysages de la Beauce permet une vue franche sur le projet. Le parc présente un double alignement des machines qui est facilement lisible dans le paysage. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale dépasse celle des pylônes électriques au second plan.

De fait, les rapports d'échelle sont modifiés par le projet de champ éolien du « Mont Oiseau ». On relève une covisibilité directe mais lointaine entre le parc projeté et le contexte éolien existant en arrière-plan.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 05 - DEPUIS LA SORTIE NORD DE LUMEAU

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

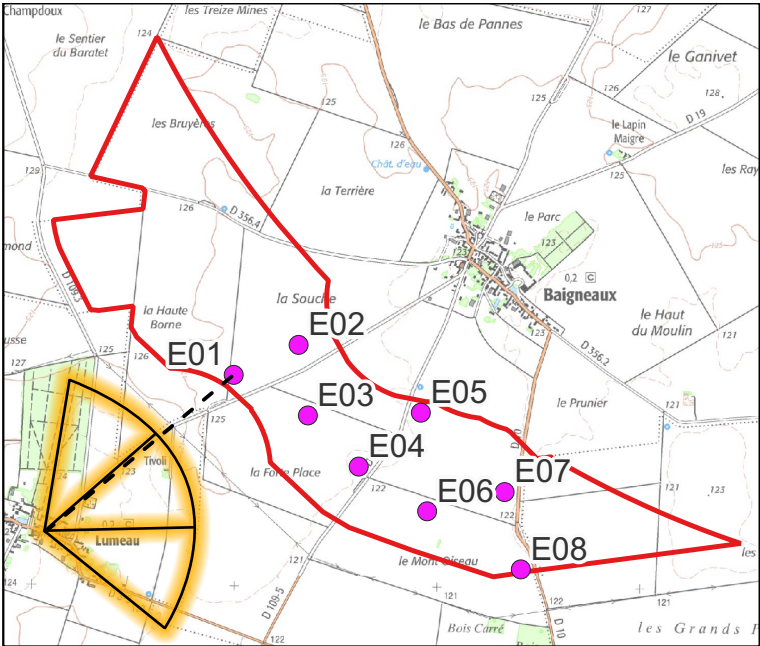
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 06/12/2023 - 15:22
- Coordonnées : X : 609725 ; Y : 6780213
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 130 m
- Azimut : 69°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,20 km (E01)

Raisons du point de vue

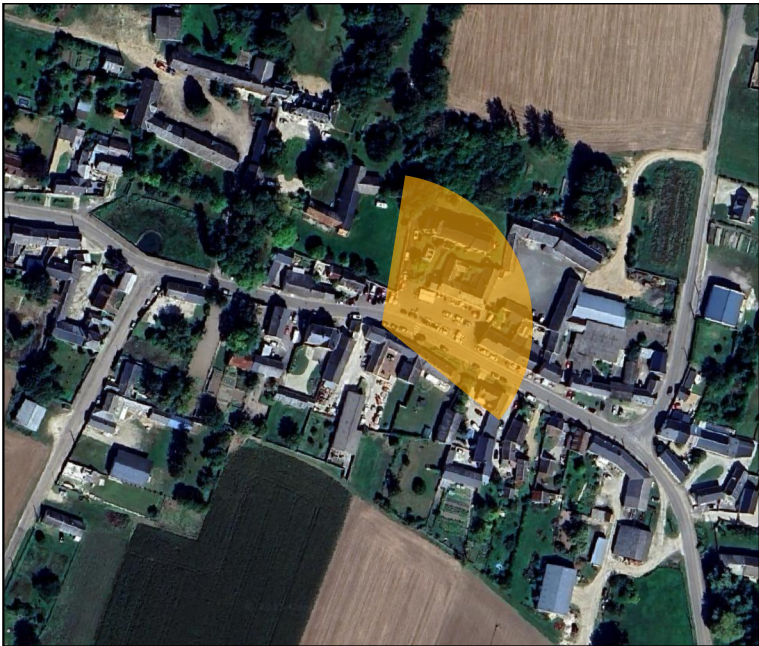
LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

UNITÉ PAYSAGÈRE



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Depuis le bourg de Lumeau, identifié avec une sensibilité très forte lors de l'état initial, le parc projeté est presque entièrement occulté par le tissu urbain. Sur cette simulation visuelle, seul le mouvement de rotation des pales des éoliennes E04 et E06 est perceptible derrière une habitation. L'absence de visibilité sur le parc projeté permet d'affirmer qu'il n'induit pas de modification dans les rapports d'échelles depuis ce point de vue. Le motif éolien est nouveau depuis ce PM car aucune éolienne n'était visible au sein du paysage urbain.

Coupe topographique

